

2024

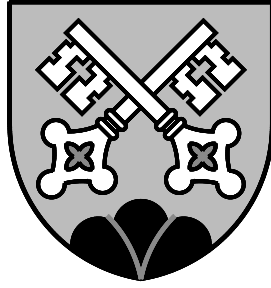
Rapport de gestion

Municipalité de La Neuveville
Place du Marché 3
2520 La Neuveville
Tél : 032/752.10.00
Site Internet : www.laneuveville.ch

Table des matières :

MAIRIE	5
CORPS ELECTORAL.....	6
CONSEIL GÉNÉRAL.....	8
CONSEIL MUNICIPAL.....	12
ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES.....	14
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES	17
AUTORITÉ SOCIALE RÉGIONALE DE LA NEUVEVILLE.....	18
SERVICE SOCIAL RÉGIONAL DE LA NEUVEVILLE (SSRN).....	18
AGENCE AVS RÉGIONALE DE LA NEUVEVILLE.....	20
OFFICE DU TRAVAIL.....	23
CRÈCHE MUNICIPALE BIDIBULE.....	23
DÉPARTEMENT DES FINANCES	27
COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES.....	28
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT	31
COMMISSION DE L'ÉQUIPEMENT.....	32
RESSOURCES HUMAINES.....	32
SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ ET ÉCLAIRAGE PUBLIC.....	32
ORDONNANCE.....	32
SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT.....	32
DÉPARTEMENT DE LA GESTION DU TERRITOIRE	35
COMMISSION DE LA GESTION DU TERRITOIRE.....	36
POLICE DES CONSTRUCTIONS.....	36
URBANISME.....	38
AMÉNAGEMENT.....	38
ROUTES ET CANALISATIONS.....	38
ENVIRONNEMENT.....	39
SECTEUR DE LA VOIRIE.....	39
PORTS COMMUNAUX.....	39
DÉCHETTERIE COMMUNALE.....	40
CIMETIÈRE.....	41
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION ET DE LA JEUNESSE	43
COMMISSION DE L'INSTRUCTION ET DE LA JEUNESSE.....	44
ÉCOLE PRIMAIRE.....	45
ÉCOLE À JOURNÉE CONTINUE DU SIGNOL' AIR (EJC).....	48
CENTRE D'ANIMATION JEUNESSE (CAJ-DISTRICT).....	50
COMMUNAUTÉ SCOLAIRE DU COLLÈGE DU DISTRICT.....	55
DÉPARTEMENT DES LOISIRS	63
COMMISSION DES LOISIRS.....	64
BIBLIOTHÈQUE.....	68
LUDOTHÈQUE.....	73

DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ	77
COMMISSION DE LA SÉCURITÉ.....	78
SECURITÉ	78
POLICE ADMINISTRATIVE, SANTÉ PUBLIQUE, CONTRÔLE DES PRIX ET LEUR AFFICHAGE.....	78
PROTECTION CIVILE	78
DÉFENSE CONTRE LE FEU	78
CONTRÔLE DES HABITANTS.....	79



Mairie

- Corps électoral
- Conseil général
- Conseil municipal
- Administration et ressources humaines

Corps électoral

En 2024, les citoyens et les citoyennes de La Neuveville ont été appelés aux urnes à 5 reprises. Les 4 scrutins fédéraux, les 2 scrutins cantonaux, le scrutin communal et les élections municipales ont donné les résultats relevés ci-après.

Votations fédérales

3 mars 2024

- Initiative populaire « Mieux vivre à la retraite » (Initiative pour une 13e rente AVS)
1317 oui et 358 non
- Initiative populaire « Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne » (Initiative sur les rentes)
335 oui et 1329 non

9 juin 2024

- Initiative d'allègement des primes
783 oui et 424 non
- Initiative pour un frein aux coûts
631 oui et 562 non
- Initiative « Pour la liberté et l'intégrité physique »
356 oui et 831 non
- Loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables
- 861 oui et 328 non

22 septembre 2024

- Initiative populaire « Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage » (Initiative biodiversité)
553 oui et 665 non
- Réforme de la prévoyance professionnelle
244 oui et 953 non

24 novembre 2024

- Aménagement des routes nationales
594 oui et 842 non
- Droit du bail : sous-location
677 oui et 757 non
- Droit du bail : résiliation pour besoin propre
642 oui et 794 non
- Financement des prestations de santé
596 oui et 824 non

Votations cantonales

3 mars 2024

- Modification de la Constitution cantonale (introduction de la procédure législative urgente)
1172 oui et 303 non

22 septembre 2024

- Modification de la Constitution cantonale (transfert cantonal de la commune de Moutier : suppression des districts)
922 oui et 186 non
- Concordat sur le transfert de la commune de Moutier dans le canton du Jura
888 oui et 214 non

Votation communale

9 juin 2024

- Révision partielle du Règlement d'organisation de la Commune municipale de La Neuveville
682 oui et 401 non

Elections municipales

27 octobre 2024

Renouvellement général des autorités communales pour une nouvelle période administrative allant de 2025 à 2028.

- Election des 35 membres du Conseil général
- Election des 6 membres du Conseil municipal
- Election du maire

Les résultats des élections municipales, qu'il serait trop long de faire figurer intégralement dans le présent rapport, sont consignés dans les procès-verbaux officiels de la chancellerie municipale.

Elections municipales (2^e tour à la mairie)

24 novembre 2024

- Election du maire
751 suffrages pour M. Longo Luca
651 suffrages pour Mme Frioud Auchlin Catherine

Conseil général

Au cours de l'exercice 2024, les membres du Conseil général ont été convoqués à quatre séances ordinaires. En préambule, il y a lieu de préciser que tous les crédits accordés par le Conseil général au cours de l'année figurent dans le rapport préliminaire des comptes 2024.

Son bureau était constitué comme suit :

Présidence : M. Richard Mamie
Vice-présidence : M. Anton Tony Gutmann

Scrutateurs/trices : M. Fabien Teutsch
: Mme Celeste Wing

Secrétaire : M. Vladimir Carbone, chancelier municipal
Secrétaire-adjointe: Mme Sophie Wahlen, adjointe au chancelier municipal

Séance ordinaire du 20 mars 2024

- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 87'000.- TTC pour l'aménagement d'un espace de détente sur la parcelle no 127, au chemin des Prés-Guëtins : décision (C. Ferrier)
- Règlement d'organisation (RO) de la Commune municipale de La Neuveville – Révision partielle : préavis du Conseil général au corps électoral (C. Frioud Auchlin)
- Crédit d'engagement de CHF 355'000.- TTC pour la mise en place d'une nouvelle station MT/BT au chemin des Prés-Guëtins 22 pour l'alimentation du quartier – Décompte final : information (K. Michel)
- Crédit d'engagement de CHF 67'000.- TTC pour l'aménagement du nouveau jardin du souvenir au cimetière de La Neuveville – Décompte final : information (C. Ferrier)
- Crédit d'engagement de CHF 153'000.- TTC pour l'achat du local de Jura Bernois Tourisme – Décompte final : information (A. Louis)
- Prévisions du Conseil municipal pour 2024 : information (C. Frioud Auchlin)
- Réponse à l'interpellation PVN (C. Voisard) « Notre réseau électrique local est-il prêt pour la transition énergétique ? » (K. Michel)
- Rapport CM en réponse à la motion PSN (V. Stöpfer) « Implémenter une section "Marche à suivre pour les subventions à la commission des loisirs" sur le site Internet de La Neuveville » (A. Louis)
- Rapport CM en réponse à la motion PSN (H. Wingo/J. Moeckli) « Davantage de places de garde dans la crèche municipale » (D. Bloch)
- Rapport CM en réponse au postulat PSN (C. Brazier) « Rendre Saint-Joux plus accessible aux personnes ayant une mobilité réduite, aux seniors et aux personnes en situation de handicap » (A. Kurth)

Les documents suivants sont déposés sur le bureau de la présidence :

- Motion PSN (H. Wingo) « Transformation progressive de nos places de jeux en lieux de rencontre intergénérationnels et amélioration de leur équipement »
- Motion PSN (H. Wingo) « Vers une crèche municipale bilingue : Intégration progressive de l'allemand dans la crèche municipale de La Neuveville »
- Motion PSN (P. Gaspar) « Implémentation d'un système de recyclage des plastiques ménagers du type "Bring plastic back" au sein de notre commune »
- Postulat PVN (C. Louis) « Actualisation de nos règlements et ordonnances »
- Postulat PLR (F. Teutsch) « Port de Chavannes – Schafis »
- Postulat PLR (F. Teutsch) « Nouvelle gestion du trafic à Chavannes – Schafis »
- Postulat sans parti (F. Gerz) « Demande de la réalisation d'une étude (à fin 2024) sur la capacité du réseau électrique à répondre aux défis/exigences liés à la stratégie énergétique 2050 à l'horizon 2030 »

Séance ordinaire du 12 juin 2024

- Comptes 2023
- Approbation formelle des comptes de la communauté du Collège du district avec les coûts à charge de la Commune de La Neuveville de CHF 347'694.93 pour le fonctionnement et CHF 955'913.- pour le traitement des enseignants, soit un total de CHF 1'303'607.93
- Approbation des crédits supplémentaires pour un montant de CHF 4'460'061.49 dont CHF 3'844'337.40 de dépenses à arrêter et CHF 615'724.09 de dépenses liées
- Approbation des comptes communaux de l'exercice 2023 présentant un excédent des revenus de CHF 86'317.87
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 90'567.05 TTC pour la réfection des installations d'éclairage des terrains de skater-hockey et d'athlétisme : décision (A. Louis)
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 91'748.64 TTC pour la réfection des installations d'éclairage des terrains de tennis : décision (A. Louis)
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 80'266.23 TTC pour la réfection des installations d'éclairage des terrains de football en 2025 : décision (A. Louis)
- Rapport de gestion 2023 : information (C. Frioud Auchlin)
- Position CM et décision CG sur la motion PSN (H. Wingo) « Transformation progressive de nos places de jeux en lieux de rencontre intergénérationnels et amélioration de leur équipement » (C. Ferrier/D. Bloch)
- Position CM et décision CG sur la motion PSN (H. Wingo) « Vers une crèche municipale bilingue : intégration progressive de l'allemand dans la crèche municipale de La Neuveville » (D. Bloch)
- Position CM et décision CG sur la motion PSN (P. Gaspar) « Implémentation d'un système de recyclage des plastiques ménagers du type "Bring plastic back" au sein de notre commune » (C. Ferrier)
- Position CM et décision CG sur le postulat PVN (C. Louis) « Actualisation de nos règlements et ordonnances » (C. Frioud Auchlin)
- Position CM et décision CG sur le postulat PLR (F. Teutsch) « Port de Chavannes – Schafis » (C. Ferrier)
- Position CM et décision CG sur le postulat PLR (F. Teutsch) « Nouvelle gestion du trafic à Chavannes – Schafis » (C. Ferrier)
- Position CM et décision CG sur le postulat sans parti (F. Gerz) « Demande de la réalisation d'une étude (à fin 2024) sur la capacité du réseau électrique à répondre aux défis/exigences liés à la stratégie énergétique 2050 à l'horizon 2030 » (K. Michel)
- Rapport CM en réponse à la motion PLR (L. Longo) « Une reconnaissance pour les personnes reposant au Jardin du Souvenir » (C. Ferrier)
- Rapport CM en réponse au postulat PVN (R. Mamie) « Voiture Mobility à La Neuveville » (C. Ferrier)
- Rapport CM en réponse au postulat UDC (T. Gutmann) « Places de parc à St-Joux » (C. Frioud Auchlin)
- Rapport CM en réponse au postulat FOR (C. Nicolet/A. Guillaume) « Amélioration du parcage à St-Joux » (C. Frioud Auchlin)

Les documents suivants sont déposés sur le bureau de la présidence :

- Motion PLR (L. Longo) « Création d'une commission non permanente du Conseil général »
- Motion PLR (C. Junod) « Suppression et compensation des places de parc en vieille ville et aux alentours »
- Motion sans parti (F. Gerz) « Réalisation zone de rencontre (interdiction de circulation) en vieille ville à La Neuveville pour la période estivale »
- Motion PSN (J. Moeckli) « Congé paternité supplémentaire pour les employés communaux de La Neuveville »
- Motion PSN (J. Moeckli) « Journée annuelle sans voiture à La Neuveville »
- Postulat FOR (A. Guillaume) « Formation des membres du Conseil général »
- Interpellation PLR (L. Longo) « Des nouvelles du Schlossberg ? »
- Interpellation FOR (C. Känel) « Centre médical à La Neuveville (Rte de Neuchâtel 3) »
- Interpellation PVN (R. Mamie) « Voiture Mobility à La Neuveville ? »

- Interpellation PVN/PSN (S. Mamie/H. Wingo) « Installation de toilettes à l'est de St-Joux »
- Interpellation UDC (T. Gutmann) « Processus et code de déontologie »

Séance ordinaire du 2 octobre 2024

- Position CM et décision CG sur la motion PSN (P. Gaspar) « Implémentation d'un système de recyclage des plastiques ménagers du type "Bring plastic back" au sein de notre commune » (C. Ferrier)
- Position CM et décision CG sur la motion PLR (L. Longo) « Création d'une commission non permanente du Conseil général (C. Frioud Auchlin)
- Position CM et décision CG sur la motion PLR (C. Junod) « Suppression et compensation des places de parc en vieille ville et aux alentours (C. Ferrier)
- Position CM et décision CG sur la motion Sans parti (F. Gerz) « Réalisation zone de rencontre (interdiction de circulation) en vieille ville à La Neuveville pour la période estivale (C. Ferrier)
- Position CM et décision CG sur la motion PSN (J. Moeckli) « Congé paternité supplémentaire pour les employés communaux de La Neuveville (C. Frioud Auchlin)
- Position CM et décision CG sur la motion PSN (J. Moeckli) « Journée annuelle sans voiture à La Neuveville » (Conseil municipal par C. Frioud Auchlin)
- Position CM et décision CG sur le postulat FOR (A. Guillaume) « Formation des membres du Conseil général » (C. Frioud Auchlin)
- Réponse à l'interpellation PLR (L. Longo) « Des nouvelles du Schlossberg ? » (C. Frioud Auchlin)
- Réponse à l'interpellation FOR (C. Känel) « Centre médical à La Neuveville (route de Neuchâtel 3) » (C. Frioud Auchlin/A. Kurth)
- Réponse à l'interpellation PVN (R. Mamie) « Voiture Mobility à La Neuveville » (C. Ferrier)
- Réponse à l'interpellation PVN/PSN (S. Mamie/H. Wingo) « Installation de toilettes à l'est de St-Joux » (C. Ferrier)
- Réponse à l'interpellation UDC (T. Gutmann) « Processus et code de déontologie » (C. Frioud Auchlin)

Les documents suivants sont déposés sur le bureau de la présidence :

- Motion PVN (B. Kraus) « Voiture Mobility à La Neuveville »
- Motion PSN (J. Moeckli) « Prévention et lutte contre la violence domestique à La Neuveville »
- Motion PVN (S. Mamie) « Parc à chien aux alentours de la vieille ville » - Postulat PVN (C. Louis) « Pour des capteurs solaires respectueux du patrimoine en vieille ville »
- Postulat PVN/PLR (C. Voisard/M. Cochet) « Congé après le Fête du Vin »
- Postulat PVN (F. Maillat) « Gestion des déchets à St-Joux » - Interpellation PVN (J.-C. Zuberbühler) « Cartes journalières CFF dégriffées Commune »

Séance ordinaire du décembre 2024

- Budget de fonctionnement 2025 du Syndicat intercommunal du Collège du district : approbation (A. Kurth)
- Budget de fonctionnement 2025, quotité d'impôt : arrêté du Conseil général (A. Kurth)
- Plan financier 2025-2029 : décision (A. Kurth)
- Demande d'un crédit d'engagement pluriannuel (2025-2026) de CHF 160'000.- TTC pour la mise à jour du cadastre de La Neuveville et l'acquisition d'un logiciel de dimensionnement du réseau électrique : décision (K. Michel)
- Demande d'une dépense périodique de CHF 120'000.-/an dès le 1er août 2025 pour la création d'un poste de travailleur/euse social/e en milieu scolaire (100 % EPT) pour les écoles de la zone de l'Autorité sociale de La Neuveville : arrêté du Conseil général (L. Glatz/D. Bloch)
- Création d'une commission spéciale (commission non permanente) du Conseil général chargée d'élaborer un projet de la révision du Règlement du Conseil général : décision (Bureau du Conseil général)
- Crédit d'engagement de CHF 295'000.- TTC pour la rénovation du pavillon funéraire du cimetière de la Blanche Eglise – Décompte final : information (A. Kurth)

- Position CM et décision CG sur la motion PVN (B. Kraus) « Voiture Mobility à La Neuveville » (C. Ferrier)
- Position CM et décision CG sur la motion PSN (J. Moeckli) « Prévention et lutte contre la violence domestique à La Neuveville » (C. Frioud Auchlin)
- Position CM et décision CG sur la motion PVN (S. Mamie) « Parc à chien aux alentours de la vieille ville » (C. Ferrier/A. Louis)
- Position CM et décision CG sur le postulat PVN (C. Louis) « Pour des capteurs solaires respectueux du patrimoine en vieille ville » (C. Ferrier)
- Position CM et décision CG sur le postulat PVN/PLR (C. Voisard/M. Cochet) « Congé après la Fête du Vin » (L. Glatz)
- Position CM et décision CG sur le postulat PVN (F. Maillat) « Gestion des déchets à St-Joux » (C. Ferrier)
- Réponse à l'interpellation PVN (J.-C. Zuberbühler) « Cartes journalières CFF dégriffées Commune » (A. Kurth)
- Rapport CM en réponse au postulat PSN (H. Wingo) « Transformation progressive de nos places de jeux en lieux de rencontre intergénérationnels et amélioration de leur équipement » (C. Ferrier/D. Bloch)
- Rapport CM en réponse au postulat PSN (H. Wingo) « Vers une crèche municipale bilingue : intégration progressive de l'allemand dans la crèche municipale de La Neuveville » (D. Bloch)
- Rapport CM en réponse au postulat PLR (F. Teutsch) « Port de Chavannes – Schafis » (C. Ferrier)
- Rapport CM en réponse au postulat PLR (F. Teutsch) « Nouvelle gestion du trafic à Chavannes – Schafis » (C. Ferrier)

Le document suivant est déposé sur le bureau de la présidence :

- Interpellation PVN (R. Mamie) « Nouveaux tarifs des TLN »

Conseil municipal

Présidence : Mme Catherine Frioud Auchlin, maire

Membres : M. Aurèle Louis, vice-maire
Mme Denise Bloch, conseillère municipale
M. André Kurth, conseiller municipal
Mme Laure Glatz, conseillère municipale
M. Karim Michel, conseiller municipal
M. Christian Ferrier, conseiller municipal

Secrétaire : M. Vladimir Carbone, chancelier municipal

Durant l'exercice 2024, le Conseil municipal a siégé à 22 reprises en séances ordinaires et à 4 séances extraordinaires. Les affaires relevant de l'aide sociale ne sont pas traitées par le Conseil municipal, mais par l'Autorité sociale. Mis à part l'examen des comptes 2023, la préparation du budget 2025, les préavis à donner aux demandes de permis de construire ainsi que la préparation des rapports à l'attention du Conseil général, il est à relever un certain nombre de dossiers importants parmi la diversité des affaires traitées. En voici un bref résumé par département :

PRESIDENTIEL ET SECURITE

- Administration générale
- Ressources humaines – Affaires de personnel
- Participation active à l'élaboration d'actes législatifs communaux
- Votations diverses
- Archives de la PBC et archives communales
- Drame du port du 15 mai 2017
- Successions diverses
- Relations publiques
- Continuité du mandat pour le respect des MSST
- Promesses d'admission à l'indigénat communal
- Octroi d'autorisations pour des manifestations
- Affaires relatives à la sécurité
- Amendes d'ordre
- Relations avec la police cantonale
- Demandes d'autorisations d'exploiter
- Autorisations de l'utilisation du domaine public
- Circulation routière et stationnement

GESTION DU TERRITOIRE

- Aménagement du territoire
- Police des constructions, permis de construire
- Projet de territoire
- Exploitation de la déchetterie
- Plan de quartier St-Joux
- Diverses réfections
- Aménagement de places de stationnement
- Projet d'installation d'un nouveau couvert à vélo à la Place de la Gare

ECONOMIE ET FINANCES

- Subventions
- Contrats de droit de superficie et de cession, servitudes
- Ratification d'actes tels que contrats de vente
- Entretien des infrastructures et bâtiments communaux

INSTRUCTION ET JEUNESSE

- Projet de réaménagement de la cour d'école
- Modifications des règles de fonctionnement de l'école à journée continue
- Affaires diverses relevant de la compétence de la commission de l'instruction et de la jeunesse

LOISIRS-SPORT-CULTURE

- Marchés artisanaux
- Animations diverses de la localité
- Affaires culturelles, sportives et touristiques
- Création d'un profil sur les réseaux sociaux

EQUIPEMENT

- Service de l'électricité – Travaux divers
- Achat de compteurs d'électricité
- Remplacement d'armoires de distribution à basse tension
- Achat de matériel électrotechnique pour les manifestations publiques
- Entretien de l'éclairage public
- Entretien annuel et maintenance de stations transformatrices

Administration et ressources humaines

Fidélité de onze collaborateurs

Onze collaborateurs fêtent cette année 10, 15, 20 ou 25 ans de service. Il s'agit de (par ordre alphabétique) :

- M. A Marca Vincent, 10 ans de service comme concierge de la Mairie et du Centre des Epancheurs,
- M. Angelrath Stefan, 20 ans de service comme sous-chef de voirie,
- M. Biasca René, 20 ans de service comme chef de voirie,
- Mme Braz Serra Calado Ana Marta, 10 ans de service comme collaboratrice administrative au service des finances,
- Mme Jaquet Marianne, 10 ans de service comme éducatrice à la crèche municipale
- M. Nicolet John, 25 ans de service comme employé de voirie.
- M. Paroz Claude-Alain, 15 ans de service comme employé de voirie,
- Mme Ramdoo-Dick Monique, 20 ans de service comme préposée au contrôle de habitants,
- M. Rizza Salvatore, 15 ans de service comme contrôleur chef monteur électricien,
- Mme Schleiffer Mélanie, 10 ans de service d'abord comme collaboratrice administrative au service des finances puis comme cheffe de section au service des loisirs,
- Mme Sollberger Isaline, 10 ans de service comme enseignante devoirs surveillés à l'EJC,

Le Conseil municipal les félicite pour leur bon travail, les compétences dont ils ont bénéficié de leur service et leur engagement pour notre Commune.

Crèche municipale

Pour assumer la hausse du nombre de places pour enfants à la crèche et suite au départ de Mme Dos Santos Sieber Ana Sofia, les personnes suivantes ont été engagées sur la base d'un contrat à durée déterminée et à temps partiel : Mmes Comte Zoé et Marine Simon, ainsi que M. Toedtli Ronan (son contrat se terminant au 31 décembre 2024).

Ecole à journée continue

Au 31 juillet 2024, Mme Sollberger Isaline a fait valoir son droit à la retraite. Qu'elle soit ici remerciée pour le bon travail fourni dans notre institution.

Mme Véronique Franzoso est venue renforcer l'équipe de l'EJC sur la base d'un contrat à durée déterminée, depuis le 9 septembre 2024, en tant qu'auxiliaire assistante socio-éducative.

Centre animation de jeunesse (CAJ)

Mmes Burkhard Julie et Carvalho Vania ont travaillé au CAJ de janvier à mars 2024, comme animatrices, en contrat à durée déterminée. Mme Benacloche Fanny leur a succédé comme animatrice en contrat à durée indéterminée depuis le 1er avril 2024.

Service social régional (SSRN)

Mme Ibemaso Delphine, assistante sociale, a quitté le service au 30 novembre 2024. Son poste a été provisoirement repourvu par Mme Renaud Nina, en CDD depuis le 1er juin 2024.

Formation professionnelle

La Commune de La Neuveville maintient son soutien à la formation professionnelle initiale. C'est pourquoi elle emploie des apprentis/es de commerce, des apprentis/es dans le domaine socio-éducatif (école à journée continue et crèche), une assistante sociale en formation et un étudiant en économie à la HEG.

Sur les six personnes en formation à fin 2024, deux ont commencé le 1er août 2024 leur apprentissage de trois ans. Il s'agit de Mme Gouin Fantine, comme assistante socio-éducative auprès de la crèche municipale, et de M. Widmer Thibault, comme assistant socio-éducatif auprès de l'EJC.

Trois personnes ont terminé leur formation le 31 juillet 2024 :

- M. Viennet Fabien, après deux ans d'apprentissage d'assistant socio-éducatif à l'EJC,
- M. Toedtli Ronan, après trois ans d'apprentissage d'assistant socio-éducatif à la crèche,
- Mme Makelela Stéphanie, après trois ans d'apprentissage d'employée de commerce dans l'administration.

Nous les félicitons pour la réussite de leur formation et leur souhaitons plein succès pour leur carrière naissante.

Formation continue

Notre entreprise met un point d'honneur à ce que le personnel communal améliore continuellement ses connaissances professionnelles. C'est pourquoi un bon nombre de collaboratrices et de collaborateurs ont suivi durant cette année des cours professionnels spécifiques, dont certains ont achevé un cursus menant à un diplôme ou un certificat. Nous les remercions pour leur bon engagement dans ce domaine.

Répartition du personnel communal

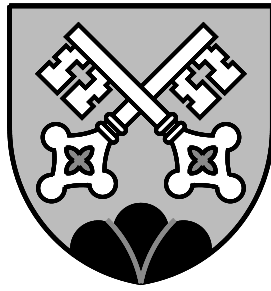
En 2024, la Commune municipale de La Neuveville emploie 76 collaboratrices et collaborateurs, personnel en formation et auxiliaires y compris. Ils se partagent 59.08 postes de travail. Il y a 43 femmes et 33 hommes. Ces personnes se répartissent en différents services comme suit :

Localisation	Nombre de collaboratrices/teurs	EPT
Service présidentiel et Sports, culture, loisirs	3 hommes / 4 femmes = 7 personnes	6.20
Economie et finances	3 hommes / 2 femmes = 5 personnes	4.05
Gestion du territoire	2 hommes / 2 femmes = 4 personnes	3.80
Equipement	5 hommes / 1 femme = 6 personnes	5.80
Voirie	9 hommes / 0 femme = 9 personnes	7.60
Service social régional	2 hommes / 9 femmes = 11 personnes	8.00
Agence AVS régionale, caisse de compensation	0 homme / 2 femmes = 2 personnes	1.50
Centre d'animation de jeunesse	1 homme / 2 femmes = 3 personnes	1.80
Crèche municipale Bidibule (y compris apprentis)	1 homme / 10 femmes = 11 personnes	8.85
Ecole à journée continue (y compris apprentis)	2 hommes / 10 femmes = 12 personnes	5.78
Ecoles primaire, secondaire, continue (secrétariats et concierges)	4 hommes / 1 femme = 5 personnes	4.70
Apprentis/es de commerce	1 homme / 0 femme = 1 personne	1.00
Totaux	76 personnes	59.08

Collaborations intercommunales

La Commune municipale de La Neuveville entretient des collaborations intercommunales avec les entités suivantes :

- AVS (Agence régionale)
- CAJ (Centre d'animation de jeunesse à l'usage de l'ancien district de la Neuveville)
- SED (Syndicat des eaux du Plateau de Diesse)
- SIEL (Syndicat d'épuration des eaux)
- SSRN (Service social régional La Neuveville)
- SSCL (Syndicat régional de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois)
- Communauté scolaire du Collège du district de la Neuveville
- TLN (Syndicat de communes Service des eaux TLN)
- Syndicat de communes du Centre régional de compétences et protection civile du Jura bernois



Département des affaires sociales

- Autorité sociale régionale de La Neuveville
- Service social régional de La Neuveville (SSRN)
- Agence AVS régionale de La Neuveville
- Office du travail
- Crèche municipale Bidibule

Autorité sociale régionale de La Neuveville

Cette autorité est composée d'un représentant de chaque commune membre du Service social régional. Elle est présidée par le représentant de la commune-siège. Sa composition au 31 décembre 2024 est la suivante :

Présidence :	Mme Denise Bloch	La Neuveville
Membres :	Mme Natacha Perrinjaquet Mme Anne Pasquiou Cacioppoli	Nods Plateau de Diesse
Secrétaire :	M. Taratra Ramarokoto	La Neuveville

Cette commission s'est réunie 5 fois en séance et 2 fois pour le contrôle des dossiers d'aide sociale. Comme organe stratégique, elle s'est penchée sur les domaines suivants :

- Projet d'implémentation du travail social en milieu scolaire
- Controling de dossiers d'aide sociale
- Stratégie d'optimisation de la gestion des ressources humaines au sein du SSRN
- Travail en synergie avec les structures partenaires intervenant dans la protection de l'enfance
- Problèmes divers de politiques sociales

Service social régional de La Neuveville (SSRN)

Domaine d'activité

Le SSRN est un service social polyvalent qui intervient dans plusieurs domaines qui sont : l'aide sociale incluant les avances de contribution d'entretien, la protection de l'adulte et la protection de l'enfant.

Prestations

Le SSRN joue un rôle essentiel dans la société, en apportant un soutien aux individus et aux familles vulnérables. Ses contributions sont nombreuses et touchent plusieurs aspects du bien-être social, économique et psychologique. Ses prestations sont les suivantes :

- Soutien aux personnes vulnérables : aide aux personnes en précarité, protection des enfants et des victimes de violences, assistance aux personnes âgées et en situation de handicap.
- Accompagnement des familles et des individus : soutien parental, médiation familiale, aide aux familles monoparentales, soutien psychologique.
- Renforcement de la cohésion sociale : prévention de la marginalisation, réduction des risques sociaux et de la délinquance.
- Prévention des crises et développement durable : lutte contre le surendettement, aide à l'accès aux soins et aux droits sociaux, renforcement des compétences pour favoriser un retour vers l'autonomie.
- Développement économique et social : accompagnement vers l'emploi et inclusion sociale

Bénéficiaires

Toute personne résidant dans les communes de La Neuveville, de Nods et de Plateau de Diesse peut bénéficier des prestations du SSRN, notamment :

- Les personnes vulnérables, qui en raison de leur état de santé physique ou mentale, de leur situation sociale, éprouvent des difficultés à gérer seules leurs affaires administratives et financières.
- Les parents, qui éprouvent des difficultés dans la prise en charge et l'éducation de leur-s enfant-s.
- Les enfants victimes de négligence ou de maltraitance.
- Les personnes de plus de 18 ans, qui sont sans revenu.
- Les travailleurs précaires dont les revenus ne suffisent pas à couvrir leurs besoins vitaux.

- Les personnes bénéficiant des prestations d'une assurance sociale, dont les revenus ne couvrent pas leur minimum vital.
- Les jeunes diplômés sans emploi, ou étudiants et apprentis sans ressources financières suffisantes.
- Les familles monoparentales en difficulté financière.
- Les personnes âgées sans épargne ni soutien familial, ayant une rente insuffisante pour couvrir leur besoin de base.

Structure du personnel

Le SSRN est composé de personnel spécialisé, constitué par des assistantes sociales et d'une équipe administrative. Au 31 décembre 2024, son effectif est réparti comme suit : 5 assistantes sociales (330% EPT), 2 secrétaires (170% EPT), 1 comptable (100%), 1 collaboratrice administrative (50%), 1 personne en formation à la HES-Fribourg (50%) et 1 responsable de service (100%).

Collaboration avec la HES-SO

En 2024, le SSRN a perçu **CHF 1'917.75** de la HES-SO à titre d'indemnisation des prestations relatives à l'encadrement de la personne en formation.

Aide sociale

Prestations financières

En 2024, les dépenses nettes allouées en faveur des bénéficiaires se montent à **CHF 2'212'635.60**.

Financement

L'aide sociale matérielle est financée de concert par le canton de Berne et les communes. De ce fait, le SSRN peut imputer à la compensation des charges les frais de traitement et de perfectionnement de son personnel, ainsi que les dépenses liées aux prestations financières allouées aux bénéficiaires.

En 2024, la commune a perçu une indemnisation de **CHF 671'465.-** à titre d'avance, dont **CHF 434'896.39** sont destinés aux frais de traitement et de perfectionnement du personnel du SSRN.

Recouvrement et réduction des charges

Le canton encourage les services sociaux à récupérer les prestations avancées, ce qui permet d'alléger la charge pesant sur les finances des communes. Un système de bonification a par ailleurs été instauré pour soutenir les services sociaux, qui effectuent des démarches de recouvrement.

Ainsi, en 2024, le SSRN a procédé au recouvrement de **CHF 159'857.63** d'aide sociale. Le canton a par ailleurs versé **CHF 109'642.15** à la commune, à titre de provision d'encaissement dédiée au traitement et au perfectionnement du personnel du SSRN.

Nombre de dossiers traités en 2024

En 2024, **162** dossiers ont été traités, couvrant aussi bien des familles que des personnes seules, pour un total de **225** bénéficiaires. **15 nouveaux dossiers** ont été ouverts, tandis que 10 cas ont été fermés. Ces clôtures reflètent l'accompagnement réussi de plusieurs bénéficiaires vers l'autonomie, leur permettant ainsi de sortir du dispositif d'aide sociale.

Avance et recouvrement de contribution d'entretien

En 2024, le SSRN a versé des avances de contributions d'entretien en faveur de **29 enfants/adolescents**.

Protection de l'enfant et de l'adulte

Financement

La rétribution du personnel affecté aux tâches relevant de la protection de l'enfance et de l'adulte relève de la compétence de l'Office de mineurs. L'indemnisation des communes est régie par l'ordonnance sur la collaboration des services communaux avec les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte et l'indemnisation des communes. Une partie des dépenses liées au traitement du personnel du SSRN est ainsi prise en charge par l'Office des mineurs.

Ainsi, en 2024, le SSRN a perçu un montant de **CHF 315'433.-** à titre d'indemnisation des frais de traitement de son personnel.

Nombre de dossiers traités au 31.12.2024

	Mandats adulte	Mandats mineur	Enquêtes adulte	Enquêtes mineur
Nombre de dossiers	55	30	3	6

Conclusion

Grâce à une gestion rigoureuse, le SSRN optimise l'utilisation des ressources publiques en adaptant ses prestations aux besoins réels des bénéficiaires et en maximisant l'efficacité du recouvrement. Cette approche permet d'assurer un accompagnement de qualité tout en garantissant une gestion responsable des fonds publics.

Agence AVS Régionale de La Neuveville

Préposée : Mme Christiane Troehler
Suppléante : Mme Fabienne Rollier

L'Agence AVS Régionale est dépendante de la Caisse de compensation du canton de Berne, qui détermine ses tâches. Ces dernières sont réparties en deux secteurs principaux.

Cotisations

Au 31 décembre 2024, le nombre d'assujettis cotisant à la Caisse de compensation du canton de Berne, pour notre agence, est de **2002** (indépendants, employeurs et non-actifs), ce qui représente autant de dossiers à gérer. La cotisation AVS minimum annuelle est de CHF 514.- + frais de gestion 5 %. Les frais de gestion sont dégressifs en fonction du montant des cotisations.

Les principales tâches journalières sont :

- Renseigner et préparer les dossiers de demande d'affiliation, contrôler que tous les documents, nécessaires à la caisse de compensation pour statuer, soient annexés. (**100 nouveaux dossiers ont été déposés en 2024**).
- Expliquer les décisions et les factures de cotisations,
- Contrôler les demandes : d'APG militaire (**75**), allocations de maternité et paternité (**21 nouvelles demandes**), allocations pour enfants (**60 nouvelles demandes**)
- Faire le lien avec la Caisse pour les modifications à apporter dans les dossiers (masse salariale des employeurs, revenu net d'indépendant, changement d'adresse, enregistrement, radiation, mutation)

d'employé, ainsi que tous changements relatifs aux allocations pour enfants ou de formation). **Cela représente env. 1500 avis de mutation par année.**

En début d'année, nous devons veiller à recevoir les attestations de salaires et décompte d'allocations familiales (**env. 430 envoyées par la Caisse de compensation**) pour nos dossiers d'affiliation employeurs, les contrôler, les enregistrer et les transmettre à la caisse, afin qu'elle puisse établir le décompte et facture finale annuelle des cotisations paritaires. En cas de non réception dudit formulaire, suite au rappel et sommation, nous devons établir une attestation de remplacement (**env. une dizaine par année**).

Sur la base des avis de mutations du contrôle des habitants des communes de La Neuveville, Plateau de Diesse et Nods, nous envoyons environ 20 à 30 lettres pour le « Splitting des revenus en cas de divorce », dont un tiers des personnes contactées font le nécessaire et nous renvoient les documents. Nous n'établissons plus de lettres pour le contrôle de la couverture AVS, suite au changement des directives relatives à la protection des données. Il est de la responsabilité individuelle de s'affilier à l'AVS.

Prestations

Le nombre de rentiers AVS/AI se monte à **958** personnes, dont **89** personnes à l'AI (34 Plateau de Diesse + Nods), les bénéficiaires de prestations complémentaires sont au nombre de **438** personnes, ce qui équivaut à **381** dossiers (151 dossiers Plateau de Diesse + Nods). Le nombre de bénéficiaires d'allocations pour impotence ne peut plus être déterminé. Depuis que nous utilisons le nouveau programme Nil+. Nous ne pouvons plus faire d'extraction concernant ce genre de prestation.

Dans ce domaine les principales tâches sont :

- Renseigner et donner les formulaires adéquats pour les demandes de prestations et très souvent compléter ces documents avec eux.
- Contrôler les demandes de rente AVS (**29**) et demande de calcul d'une rente future (**4**), AI (**0**), allocation pour impotence (**6**), bonifications pour tâches d'assistance (**8**), moyens auxiliaires (**3**) etc. puis les transmettre à la caisse à Berne, pour décision. Nous contrôlons que le document soit dûment complété, daté, signé et accompagné des annexes requises.
- Renseigner, constituer les dossiers de demande de prestations complémentaires complets, les enregistrer et les saisir dans le programme, ensuite établir un pré-calcul, puis transmettre le tout à la caisse pour décision (**42 nouveaux dossiers** dont 17 Plateau de Diesse et Nods). Dès l'établissement des décisions par Berne, les bénéficiaires ou leur famille nous demandent souvent d'expliquer les calculs de prestations complémentaires. Les dossiers sont toujours plus complexes avec des donations, constitution ou non d'usufruit, droit d'habitation gratuit ou non, vente en viager etc.
- Etablir périodiquement des révisions des dossiers (révision obligatoire tous les 4 ans), mais également en cas de changement dans la situation personnelle ou financière des ayants droit, soit dans 70% des dossiers. Nous avons dû réviser obligatoirement en 2024, **52 dossiers**. Cela équivaut, en termes de temps de travail à une nouvelle demande (formulaire à compléter + annexes à fournir), tous les paramètres du calcul doivent être actualisés, contrôlés, enregistrés, saisis, puis envoyés pour décision à Berne.
- Enregistrer les frais de maladie, sur la base des documents remis par les bénéficiaires de prestations complémentaires, dans le programme Nil+ (franchise/quote-part, transports, SMAD, dentiste, moyens auxiliaires etc.) et établir les décisions de remboursement (en net augmentation soit **env. 2200 par année**). Nous établissons entre 6 et 8 décisions de remboursement de frais, en moyenne, par dossier, chaque année. Pour une vingtaine de dossiers, nous devons établir jusqu'à 20 décisions de remboursement par année.

De plus en plus de personnes font une demande de prestation complémentaire, même ceux qui bénéficient encore d'un montant conséquent d'épargne ou qui ont de bonnes rentes. Ces dossiers sont traités de la même manière qu'une autre demande, mais aboutissent à une décision de refus. Cette augmentation est due à l'augmentation de l'information faite par les associations, les homes et par les services sociaux des hôpitaux.

La phase transitoire pour les personnes qui bénéficiaient de prestations complémentaires avant le 1er janvier 2021 est arrivée à son terme le 31 décembre 2023. Tous les dossiers sont soumis à la nouvelle

loi dès le 1er janvier 2024. Le principal changement depuis cette date est la restitution demandée aux héritiers lorsque le montant disponible pour la succession est de plus de CHF 40'000.-.

Avec le vieillissement de nos bénéficiaires et tous ces changements, nous devons passer toujours plus de temps pour compléter les formulaires et expliquer les changements et redemander les documents manquants etc..

Les montants des rentes en 2024 se présentaient comme suit :

- La rente individuelle mensuelle pour une durée de cotisation complète (échelle 44) varie entre **CHF 1'225.-** au minimum et **CHF 2'450.-** au maximum. Les rentes de couple s'élèvent à **CHF 3'675.-** au maximum par mois (soit le 150 % d'une rente simple max.)

La rente AI pour une personne n'ayant jamais travaillé, lorsqu'elle atteint sa majorité, sera de **CHF 1'633.-**.

L'âge de référence donnant droit à une rente de vieillesse est toujours fixé à **65 ans** pour les hommes et **64 ans** pour les femmes et sera relevé de 3 mois, 6 mois et 9 mois à partir du 1er janvier 2025, pour les femmes nées en 1961, 1962 et 1963. A ce propos, une personne qui est au bénéfice de l'aide sociale, a l'obligation de demander sa rente AVS anticipée.

A partir du 1er janvier 2024, suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'AVS, une flexibilisation est possible tant dans l'anticipation que dans l'ajournement des rentes (choix multiples).

Les autres montants en vigueur, en 2024, sont :

- Les montants limites des « prestations complémentaires » pour les besoins vitaux s'élèvent à **CHF 20'100.-** pour une personne seule, à **CHF 30'150.-** pour les couples. Pour les enfants, le montant varie selon l'âge et le nombre d'enfant dans le ménage. Pour les orphelins, il s'élève à **CHF 10'515.-**.
- Le forfait de caisse-maladie (région 2) pris en compte dans le calcul est de **CHF 559.-/mois** pour les adultes, **CHF 411.-** pour les jeunes adultes (entre 18 et 25 ans) et **CHF 131.-** pour les enfants.
- Les cotisations paritaires (**AVS/AI/APG/AC**) s'élèvent à **12,8 %**.
- La « LPP » reste obligatoire à partir d'un salaire annuel de **CHF 22'050.-**.
- La nouvelle loi fédérale sur les Allocations familiales est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2009. Les montants accordés par le canton de Berne sont de **CHF 230.-** pour l'allocation pour enfants et de **CHF 290.-** pour l'allocation de formation dès 16 ans. **Depuis août 2020, les enfants qui poursuivent leur formation par le biais d'un contrat d'apprentissage ou d'une attestation d'une école supérieure peuvent déjà bénéficier d'un montant de CHF 290.- même s'ils n'ont pas encore eu 16 ans.** Les montants octroyés dans l'agriculture sont différents **CHF 200.-** (enfants jusqu'à 16 ans) et **CHF 250.-** (allocation de formation dès 16 ans), en région de plaine, et de **CHF 220.-** (enfants jusqu'à 16 ans) et **CHF 270.-** (dès le mois qui suit le 16^{ème} anniversaire) en région de montagne (pour les communes de Plateau de Diesse et Nods). De plus, les employés agricoles perçoivent également un montant de **CHF 100.-** mensuel (allocation de ménage).

La cotisation à la caisse d'allocations familiales pour tous les employeurs et indépendants a été changée à **1.5 %** en 2023.

Office du Travail

L'évolution des demandeurs d'emplois et chômeurs inscrits pour la Commune de La Neuveville durant l'année 2024 a été la suivante :

Mois Nb demandeurs d'emplois/chômeurs inscrits

<i>Janvier</i>	<i>85 / 68</i>	<i>Juillet</i>	<i>95 / 68</i>
<i>Février</i>	<i>78 / 62</i>	<i>Août</i>	<i>101 / 75</i>
<i>Mars</i>	<i>81 / 61</i>	<i>Septembre</i>	<i>104 / 77</i>
<i>Avril</i>	<i>81 / 58</i>	<i>Octobre</i>	<i>104 / 83</i>
<i>Mai</i>	<i>85 / 66</i>	<i>Novembre</i>	<i>100 / 82</i>
<i>Juin</i>	<i>89 / 63</i>	<i>Décembre</i>	<i>109 / 90</i>

L'office de la statistique du canton de Berne fait une différence entre les demandeurs d'emploi, 1er chiffre et les chômeurs inscrits, le 2ème. En effet, les demandeurs d'emplois n'ont pas tous un droit à des prestations de chômage.

Notre bureau se charge également de l'organisation générale et des lettres d'invitation à la course annuelle des aînés de la commune de La Neuveville. Cette dernière a pu avoir lieu en 2024 sous une forme différente selon le souhait de Mme la maire :

Voyage en car jusqu'au Casino de Morges avec repas de midi, suivi d'une visite guidée des jardins du château de Vullierens l'après-midi et retour à La Neuveville.

Nous souhaitons ajouter qu'un changement de la loi LAVS n'oblige plus les caisses cantonales de compensation d'avoir des agences AVS communales. De ce fait, le canton de Berne souhaite réduire le nombre de ses agences et de redéfinir les tâches déléguées à ces dernières. La commune de La Neuveville se bat pour essayer au maximum de garder son agence.

Crèche municipale Bidibule

Accueil et départ des enfants

La crèche a accueilli plus d'une cinquantaine d'enfants durant cette année. Le nombre total de places occupées est de 28.95 en décembre 2024. En fin d'année scolaire 2024, quatorze enfants ont quitté la structure et dix nouveaux enfants ont pu intégrer la crèche sur la période allant du mois d'août au mois de novembre 2024 en fonction des fins de congés maternité.

En ce qui concerne les locaux

- Création d'un escalier par un menuisier afin que les enfants du groupe des 1-2 ans puissent grimper sur la table à langer de manière autonome. Cet escalier permet également à l'équipe éducative de travailler de manière ergonomique. Ce dernier est amovible ce qui permet de garantir la sécurité des enfants.
- Acquisition d'un toboggan ainsi que divers matériels de mouvement pour le groupe des 1-2 ans afin de garantir des activités motrices dans leur propre salle de vie.
- Achat de lits au sol pour le groupe des 1-2 ans, qui permettent aux enfants d'être davantage autonomes.

En ce qui concerne la documentation

Un recensement de tous les documents présents dans la structure a été créé. Cela facilite la tâche à l'équipe éducative lors de recherches de documents officiels ou utiles.

En ce qui concerne la sécurité

- Les exercices incendies sont toujours de mise et se déroulent deux fois dans l'année.
- La visite de surveillance annuelle par l'OIAS (Office de l'intégration et de l'action sociale, Division famille et société) a eu lieu. Suite à cela, nous avons dû fixer une étagère au mur. Le reste de la visite a été positif.

En ce qui concerne le personnel

- Une éducatrice de l'enfance (ES) a rejoint l'équipe en août 2024 à 60% en contrat à durée déterminée (CDD)
- Une assistante socio-éducative a rejoint l'équipe en août 2024 à 75 % en contrat à durée déterminée (CDD).
- Un assistant socio-éducatif a rejoint l'équipe pour la période allant du mois d'août au mois de décembre 2024 à 90 % en contrat à durée déterminée (CDD) afin de palier au CDI recherché pour le mois de janvier 2025.
- Une apprentie assistante socio-éducative a rejoint l'équipe en août 2024.
- Une personne sans formation a fini son contrat en juillet 2024.

L'équipe se compose actuellement comme suit : une directrice, quatre éducatrices de l'enfance dont une suppléante de direction, quatre assistantes socio-éducatives, deux apprenties ainsi que quatre remplaçantes occasionnelles.

Nous avons accompagné notre apprenti de 3e année jusqu'à l'obtention de son diplôme d'assistant socio-éducatif. Il a quitté la crèche fin juillet 2024.

Deux collaboratrices ont participé à la formation d'ancrage « Youp'là bouge ! » (Label pour les crèches en mouvement).

Une collaboratrice a participé à la formation spécifique mouvement avec les 0-1 an qui fait également partie du label « Youp'là bouge ! »

Une psychomotricienne est venue deux fois dans l'année afin de nous donner des conseils sur l'aménagement de l'espace pour favoriser le mouvement chez les enfants.

Nous avons suivi la formation de rafraîchissement de notre label « Signons-ensemble ».

En ce qui concerne la qualité

- Une séance des parents a eu lieu au mois de septembre 2024.
- Un spectacle de fin d'année s'est déroulé dans la salle de la paroisse Catholique de La Neuveville.
- Une fête de l'été a eu lieu en fin d'année scolaire au foyer SMT (scout malgré tout) de La Neuveville.
- L'application « Meeko » a vu le jour au sein de la structure. Elle nous permet de pouvoir prendre note des informations concernant les enfants au fil de la journée. Les parents y ont accès s'ils le souhaitent. Elle leur permet de consulter les observations de l'équipe concernant leurs enfants. Certaines informations, comme les activités, ne sont pas visibles par les parents afin de maintenir un échange quotidien avec ces derniers. L'accès parents leur permet également de communiquer avec l'équipe par écrit, ce qui diminue le nombre de téléphones quotidiens.
- Les binômes ont été modifiés afin de pouvoir répartir les compétences et les valeurs des différentes collaboratrices.
- Depuis cette année, nous organisons 2 colloques par mois, un général ainsi qu'un pédagogique. L'un nous permet de communiquer et de transmettre différentes informations. L'autre, nous donne la possibilité de revoir l'ensemble des documents pédagogiques, ce qui a pour but d'échanger sur nos pratiques dans la prise en charge des enfants et ainsi garantir un fil rouge commun dans le travail quotidien de l'équipe.

- Cette année, avant les vacances d'été, la structure a fermé le vendredi à midi afin que l'équipe puisse changer de salle, trier l'ensemble des armoires et des jeux, effectuer différents nettoyages et réaménager les salles si elle le souhaite.
- Suite à diverses discussions en équipe autour de l'alimentation, la décision a été prise de favoriser les petits déjeuners salés dès la rentrée du mois d'août 2024.
- Le projet intergénérationnel lancé il y a quelques années, se perpétue, en allant 1x par mois au Home « Mon Repos » avec le groupe des dragons (3-4 ans). L'idée, lors de ces moments, est de partager une activité ainsi qu'un goûter entre les enfants et les résidents.

En ce qui concerne la pédagogie

Nos objectifs en lien avec le projet éducatif restent identiques :

- Une écoute active.
 - Un discours empathique et bienveillant envers les enfants.
 - Des activités pédagogiques structurées et stimulantes.
 - La mise en place d'un système de référence par groupes et par enfant.
 - Un suivi et des observations réguliers des enfants.
- Des règles de vie pour les enfants ont été créées par l'ensemble de l'équipe. Celle-ci sont visuelles et formulées de manière positive. Le nombre de règles choisies augmente en fonction de l'âge des enfants du groupe car elles sont adaptées à leur stade de développement.

Dans le groupe des 1-2 ans, nous trouvons les 3 règles suivantes :

- « Je marche »
- « Je parle »
- « Je partage »

Dans le groupe des 2-3 ans, nous ajoutons la règle :

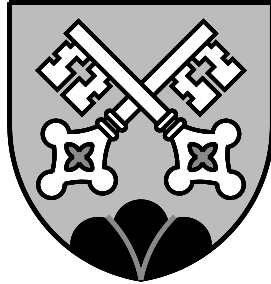
- « Je range »

Dans le groupe des 3-4 ans, nous ajoutons une dernière règle :

- « Je prends soin des autres »

En ce qui concerne les futurs projets

- Mise en place d'un entretien mensuel avec l'ensemble des collaboratrices, afin de permettre le développement de projets innovateurs avec les différents membres de l'équipe.
- Création d'une soirée parents/enfants dans le groupe des caméléons (1-2ans) à renouveler chaque année.
- Mise en place d'un tableau d'activités par groupe, sur le thème du mois. L'idée étant que chaque binôme prenne un temps en colloque pour réfléchir à différentes activités en plus des sorties quotidiennes.
- Un soutien pédagogique hebdomadaire sera offert à l'équipe pour la mise en œuvre de leurs objectifs personnels annuels afin d'optimiser la prise en charge des enfants.
- La transformation d'un poste CDD en CDI sera demandée au Conseil général afin de pérenniser l'équipe.
- Réflexion sur l'organisation de l'équipe, sur le développement du rôle d'entreprise formatrice de la structure, afin de faciliter le recrutement de collaborateurs/trices.



Département des finances

➤ Commission de l'économie et des finances

Commission de l'économie et des finances

Présidence : M. André Kurth

Membres : Mme Joëlle Möckli
M. Ralph Bourquin
M. Alain Guillaume
M. Nicolas Arizzi
M. Christophe Nicolet
M. Martin Lehmann

Secrétaire : M. Didier Honsberger, administrateur des finances

La commission a tenu quatre séances ordinaires entre le 28 février et le 7 novembre 2024.

Le plan financier a été présenté et validé lors du Conseil général (CG) du mois de décembre 2024. Selon les hypothèses retenues lors de son établissement, notre commune devrait pouvoir présenter des comptes équilibrés pour toute la période sous revue.

Les objets suivants ont été discutés et préavisés :

- Intégration de certaines remarques du CG dans le plan financier, notamment concernant la présentation du résultat d'autofinancement, la prévision des besoins en liquidités, ainsi qu'un bilan prévisionnel
- Demande d'un crédit d'investissement de CHF 87'000.- pour l'aménagement d'un espace de détente au chemin des Prés-Guëtins.
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 90'567.05 pour le remplacement de l'éclairage de l'installation sportive du terrain de skater-hockey/athlétisme.
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 91'748.64 pour le remplacement de l'éclairage de l'installation sportive du terrain de tennis.
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 80'266.23 pour le remplacement de l'éclairage de l'installation sportive du terrain de football.
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 160'000.- pour la mise à jour du cadastre et l'acquisition d'un logiciel de dimensionnement du réseau électrique.
- Validation de quatre décomptes finaux pour un montant total de CHF 800'000.-, concernant :
 - L'aménagement du jardin du souvenir
 - L'achat du local de Jura bernois Tourisme
 - La rénovation du pavillon funéraire
 - La mise en place de la station MT/BT au chemin des Prés-Guëtins

Les projets suivants ont été réalisés en 2024 :

- Début des travaux de rénovation de l'abri PC des Mornets en collaboration avec le canton de Berne.
- Étude de faisabilité d'un chauffage à distance pour le bâtiment Liberté 11 (remplacement du chauffage électrique) et la mairie.
- Rénovation des sanitaires de la plage et du camping.
- Préparation du permis de construire pour la rénovation des sanitaires du restaurant de la plage avec accès pour les personnes à mobilité réduite.
- Étude et préparation du permis de construire pour la rénovation des façades du bâtiment du CAJ.
- Remplacement de toutes les fenêtres du bâtiment de la Bordée de Tribord.
- Modernisation de la cuisine du Centre des Epancheurs.
- Divers travaux de réparation à l'école des Collonges, notamment la pose de filtres anti-chaleur et de protections contre les UV.
- Mise en place de la facturation pour les communautés d'autoconsommation.

Informations sur les tâches récurrentes

Les documents relatifs aux comptes annuels, ainsi qu'aux budgets et plans financiers, sont consultables en tout temps sur le site web de la Commune. Ils offrent une vue détaillée de la situation et des perspectives financières de la Commune.

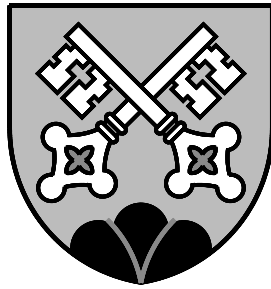
Durant l'année écoulée, le département des finances s'est notamment chargé de :

- La saisie et la comptabilisation de 4'676 factures fournisseurs via notre système GED.
- La facturation de l'ensemble des recettes de la commune, à l'exception des impôts.
- La tenue de la comptabilité et la rédaction des rapports financiers (budget et bouclément) pour les syndicats du SIEL, TLN et du Collège du District.
- Un suivi rigoureux et une attitude proactive permettant de maintenir le taux de rappel à 11.0 % du total des factures émises.

Évolution du taux de rappel

Année	Nombre de factures	Nombre de rappels	Taux de rappel
2017	14'901	2'101	14.1 %
2018	14'595	2'024	13.9 %
2019	17'451	2'157	12.4 %
2020	15'667	1'728	11.0 %
2021	15'960	1'774	11.1 %
2022	16'107	1'684	10.5 %
2023	16'424	1'893	11.5 %
2024	16'583	1'824	11.0 %

Par ailleurs, le nombre de clients E-Bill est passé de 656 à 697 à fin décembre 2024, représentant 28 % des récepteurs potentiels. Cette tendance est en constante augmentation, sachant que ce chiffre était de 350 à fin 2021.



Département de l'équipement

- Commission de l'équipement
- Service de l'électricité et éclairage public
- Ordonnance
- Service de l'équipement

Commission de l'équipement

Présidence : M. Karim Michel

Membres : Mme Sanda Orha
Mme Véronique Stöpfer
Mme Celeste Wingo
M. Basil Kraus
M. Fabian Teutsch
M. Jean-Claude Zuberbühler

Secrétaire : Mme Florence Bassin, collaboratrice administrative au SELN

Ont également assisté à certaines séances M. Mathieu Gétaz, chef d'exploitation, et M. Aurèle Louis, conseiller municipal.

En 2024, la commission de l'équipement s'est réunie à trois reprises au cours de l'année.

Service de l'électricité et éclairage public

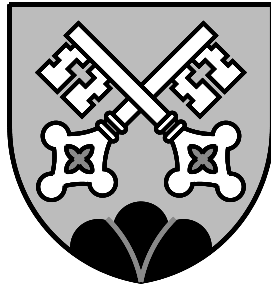
- Information et préavis favorable concernant la réfection de l'éclairage du terrain du skater-hockey et d'athlétisme
- Information et préavis favorable concernant la réfection de l'éclairage du terrain de tennis
- Information et préavis favorable concernant la réfection de l'éclairage du terrain de football
- Information concernant le logiciel du dimensionnement du réseau électrique
- Présentation et préavis favorable pour une demande de crédit d'engagement pluriannuel (2025-2026) de CHF 160'000.- TTC pour la mise à jour du cadastre de La Neuveville et l'acquisition d'un logiciel de dimensionnement du réseau électrique

Ordonnance

- Echange au sujet de l'OECUREN

Service de l'équipement

- Le nom du Service de l'équipement et de la commission sera Service de l'énergie et commission de l'énergie dès le 1^{er} janvier 2025



Département de la gestion du territoire

- Commission de la gestion du territoire
- Police des constructions
- Urbanisme
- Aménagement
- Routes et canalisations
- Environnement
- Secteur de la voirie
- Ports communaux
- Déchetterie communale
- Cimetière

Commission de la gestion du territoire

Présidence : M. Christian Ferrier

Membres : Mme Helvetia Wingo
Mme Odyle Andrey
Mme Céline Känel
M. Cyprien Louis
M. Cédric Junod
M. Stéphane Weber

Secrétaire : Mme Jésaëlle Burnand, collaboratrice administrative

Responsable de la section
de l'aménagement : M. Fabrice Aubert

Police des constructions

La commission s'est réunie 6 fois durant l'année 2024 avec une participation des membres de 88%.

58 demandes de permis de construire et 19 annonces d'installations solaires ont été traitées par le Service de la gestion du territoire et la Préfecture. Ci-dessous, la répartition de ces permis dans différentes catégories avec une comparaison par rapport aux chiffres des 4 années précédentes :

	2020	2021	2022	2023	2024
Petits permis de construire	8	5	5	5	1
Permis de construire	23	24	40	45	49
Permis de la Préfecture	10	8	21	8	8
Annonces d'installation photovoltaïque				32	19
Demandes préalables				5	0
Nombre de procédures au total	78	66	72	95	77

Note : à partir de 2023, les installations photovoltaïques qui respectent les directives cantonales « Installations de production d'énergies renouvelables non soumises au régime du permis de construire », ainsi que le remplacement de générateur de chaleur, sont traitées sous format d'annonce d'installation photovoltaïque et non plus sous forme de demande de permis de construire.

Note : à partir de 2023, seules les demandes déposées pendant l'année en cours sont comptabilisées.

Nature des demandes de permis de construire déposés

Immeubles	0
Nouvelles maisons familiales (y compris démolition)	0
Usines, installations et bâtiments commerciaux et publics	1
Transformations de bâtiments	7

Remplacement de fenêtres, réfections de façades et de toitures	20
Remplacement de chauffages à mazout, installation de PAC	17
Piscines, places, murs, couverts	4
Divers	9
Nombre de projets	58

Investissement dans les constructions

Il a été investi ou projeté d'investir dans la construction, tous maîtres d'ouvrage confondus et tous travaux confondus (nouvelles constructions, transformations, etc., sans les installations photovoltaïques), un montant estimé de :

2020	2021	2022	2023	2024
Fr. 36'003'000.-	Fr. 22'191'000.-	Fr. 31'512'845.-	Fr. 12'229'184.-	Fr. 11'363'419.-

Demandes préalables

-	-
---	---

Police des constructions

Rue du Collège	Système de chauffage au bois non conforme
Chemin du Château	Toiture défectueuse
Grand-Rue	Séparation d'un appartement en deux sans autorisation
Rue du Tempé	Installation d'une climatisation sans autorisation
Chemin des Prés-Guëtins	Création d'un studio dans la cave sans autorisation
Saint-Joux	Remblai en bordure de lac sans autorisation
Chemin de Vervas	Agrandissement du sous-sol sans autorisation
Chemin de Blanchet	Aménagement extérieur et places de parc sans autorisation
Au droit de Châtillon	Déprédation d'un chemin inscrit à l'inventaire des voies historiques de la Suisse

Urbanisme

Le Département de la gestion du territoire a travaillé sur l'ensemble de l'année 2024 sur plusieurs projets qui sont énumérés ci-dessous.

Plan d'aménagement local

- Évaluation de la suite de la procédure

Plans de quartier

- Étude du plan de quartier partiel « Ruveau Nord »
- Plan de protection des rives La Neuveville - St-Joux (plan no 2), suite de la procédure

Aménagement

Places et parcs

- Suivi des travaux de construction du tunnel CFF de Gléresse
- Développement du processus de projet pour la place de la Gare
- Développement du projet de nouveau couvert à vélos à la place de la Gare et suivi des travaux
- Développement du projet pour un nouvel espace de détente au chemin des Prés-Guëtins
- Développement du projet de panneaux de signalétique à la plage de St-Joux
- Développement du projet de rénovation des douches à la plage de St-Joux
- Suivi des travaux d'aménagement de la place de la Courtine Est
- Remplacement des bacs de fleurissement de fontaines
- Mise à jour du plan des terrasses des restaurants de la vieille ville

Places de jeux

- Suivi de la sécurité sur les places de jeux, réparations ponctuelles
- Travaux de remplacement de balançoires au quai Maurice Moeckli

Routes et canalisations

- Mise en place d'arrêts de bus provisoires à Chavannes
- Réfection de couvercles de regards d'eau claire
- Suivi des travaux pour la rénovation du sentier pédestre à Maupras-du-Haut par Berne-Rando
- Rénovation d'un escalier en pierre à Maupras-du-Haut
- Remplacement d'une clôture à St-Joux
- Lancement d'une étude mobilité (plan de mobilité scolaire) pour améliorer la sécurité des écoliers
- Mise en place de signalisation complémentaire
- Suivi des travaux de réfection du ch. des Oeuchettes
- Suivi de l'élaboration du projet ARA am Twannbach
- Suivi du projet de réfection de la route nationale UPlaNS de l'OFROU, conventions

Environnement

- Projet de réfection des murs en pierre sèche en collaboration avec le Parc Chasseral, réalisation de murs à Chavannes et aux Blanchardes
- Entretien des zones naturelles

Secteur de la voirie

- Travaux réguliers d'entretien des parcs et des quais
- Entretien des places de jeux
- Entretien des sentiers pédestres
- Entretien des fontaines
- Taille des arbres + haies
- Nettoyages réguliers des venelles
- Nettoyages réguliers des ruisseaux
- Réparation et entretien du mobilier urbain
- Achat d'un nouveau véhicule
- Entretien de la signalisation
- Rafraichissement du marquage au sol (places de parc, stops, etc.)
- Travaux réguliers d'entretien des routes communales
- Mise en place de la scène, de la signalisation routière, participation à l'organisation des manifestations (Zone piétonne, 1er août, Fête du vin, etc.)
- Contrôle des déversoirs d'orage
- Achat de machines et d'outils pour améliorer le travail quotidien des employés
- Entretien des véhicules, tondeuse et outillage
- Mise en service du Quick-pig (station Marfin)
- Entretien et contrôle station Marnin

Ports communaux

- Attribution de 10 places à terre et 18 places à flot
- Grutage durant l'année : 60 mouvements effectués
- Faucardage des algues dans les ports
- Remplacement de pontons et de pieux au port de la parcelle 139 (ch. des Rives)
- Remplacement de bouées à St-Joux
- Remplacement de pieux aux ports de Chavannes 1 et 2
- Établissement d'un nouveau plan d'hivernage des bateaux
- Analyse de sédiments dans les ports du Pré de la Tour, de la Gravière et de Chavannes en vue d'opérations de curage
- Suivi du projet de curage des ports

Déchetterie communale

L'étude sur la gestion des déchets (plan de gestion des déchets) lancée en 2022 a permis d'évaluer les différentes possibilités d'optimisation du ramassage des ordures ménagères et des déchets verts, mais aussi du fonctionnement de la déchetterie. La deuxième phase d'étude, qui s'est déroulée en 2024, a permis de préciser les solutions retenues. Elle doit être validée par le Conseil municipal début 2025.

La déchetterie est ouverte 25h par semaine. Un employé communal et deux employés intérimaires gèrent la déchetterie et conseillent les utilisateurs.

Statistique des déchets :

	2020	2021	2022	2023	2024
Déchets urbains combustibles Vadec	628 t	*365 t	640 t	678 t	702 t
Déchets verts Vadec	453 t	495 t	445 t	478 t	461 t
Déchets encombrants (collecte porte à porte) - Vadec – Curty Transports SA	9 t	*358 t	169 t	***46 t	49 t
Recyclage du papier Bühlmann Recyling AG	109 t	134 t	143 t	63 t	63 t
Recyclage du carton Bühlmann Recyling AG	87 t	124 t	99 t	138 t	132 t
Recyclage du verre (bouteilles) Vadec - Bühlmann Recyling AG	154 t	170 t	163 t	142 t	150 t
Recyclage de la ferraille Bühlmann Recyling AG	89 t	96 t	61 t	37 t	36,5 t
Bois Bühlmann Recyling AG		95 t	57 t	28 t	22 t
Appareils électroniques et électroménagers Bühlmann Recyling AG		34 t	14 t	18 t	14 t
Recyclage de l'huile MHT Recycling SA	3 to.	3 t	3 t	1,3 t	2.5 t
Capsules nespresso Bühlmann Recyling AG		3 t	5.5 t	3 t	3 t
Coûts de la gestion des déchets par habitant/an (HT)	80.14	81.71	**164.85	154.70	156.30

* Les informations fournies par VADEC ont permis de séparer plus précisément les déchets urbains combustibles des déchets encombrants.

** À partir de 2022, la totalité de la gestion des déchets est prise en compte (déchetterie, déchets incinérables, déchets verts, frais de gestion et de personnel) ce qui explique la différence avec les années précédentes.

*** La différence de tonnage pour les déchets encombrants entre 2022 et 2023 n'est pas explicable. Une partie peut être comprise dans l'augmentation du tonnage des déchets urbains combustibles.

La déchetterie a également récolté les ampoules et les néons (877 pces), les batteries (0.8 t), les vêtements usagers par l'entreprise TEXAID (28 t) et le PET (14 t).

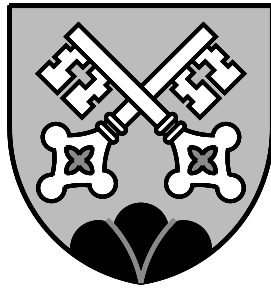
Cimetière

Le cimetière a compté 21 entrées en 2024 :

	2021	2022	2023	2024
Jardin du souvenir	4	6	11	1
Niches cinéraires	12	9	5	3
Petites tombes cinéraires	1	4	3	5
Urne dans tombe de famille	0	7	6	8
Tombes (inhumation)	3	1	3	4

2 niches funéraires ont été désaffectées.

- Développement d'un projet d'aménagement des nouvelles rangées de tombes du secteur A4
- Relevé des tombes en vue d'un projet d'aménagement et de gestion du cimetière



Département de l'instruction et de la jeunesse

- Commission de l'instruction et de la jeunesse
- Ecole primaire
- Ecole à journée continue du Signol'Air (EJC)
- Centre d'animation jeunesse (CAJ-district)
- Communauté scolaire du Collège du district

Commission de l'instruction et de la jeunesse

Présidence : Mme Laure Glatz

Membres : Mmes Fanny Maillat
Anna Valentina Petrig
Sophie Bucciarelli
MM. Yann Chapuis
Matthieu Cochet
Clovis Voisard

CdP : M. Raffaele D'Ascanio

Secrétaire : M. Cyrille Maillefer, collaborateur administratif

En 2023, la commission s'est réunie à 7 reprises. Elle s'est occupée des affaires de l'école primaire, infantine et de l'école à journée continue.

Février

06.02.2024

- Il n'y a pas eu de décision à prendre lors de cette séance.

Mars

05.03.2024

- Il n'y a pas eu de décision à prendre lors de cette séance.

26.03.2024

- La commission nomme un enseignant pour un poste avec 27 leçons et une maîtrise de classe en 5^e.
- La commission nomme un enseignant pour un poste avec 18 à 23 leçons et une demi-maîtrise de classe en 5^e.
- La commission nomme un enseignant pour un poste avec 12 à 14 leçons en 6^e.
- La commission préavise favorablement la modification du règlement de fonctionnement de l'école à journée continue.

Mai

21.05.2024

- La commission approuve les demi-jours de congé pour la période 2024-2025.
- La commission approuve les modifications de contrats de certains enseignants.

Juin

18.06.2024

- La commission accepte le CDD d'une année d'une enseignante à 7,375 % pour l'éducation numérique.

Septembre

10.09.2024

- La commission préavise favorablement le projet d'un plan de mobilité scolaire du bureau ATE.
- La commission accepte le nouveau plan de vacances pour l'école primaire.

Novembre

26.11.2024

- La commission préavise favorablement la création d'un poste d'éducateur social en milieu scolaire.
- La commission accepte de se lancer dans le projet Digger.

Ecole primaire

Changements pédagogiques

Les effectifs élevés en 3-4e et en 5e ont posé de nombreux défis aux équipes pédagogiques. Les ressources supplémentaires allouées par le canton, sous forme d'auxiliaires, ont permis de mieux accompagner les classes avec du personnel non formé. Cependant, pour certains élèves ayant des besoins pédagogiques particuliers, les enseignants spécialisés ont jugé nécessaire de créer un espace temporaire et limité dans le temps. Cet espace vise à développer leurs compétences en attention et en autonomie, tout en renforçant leurs apprentissages scolaires. Il permet également de soulager les enseignants et les classes en cas de situations émotionnelles complexes.

Grâce aux ressources allouées par le canton jusqu'en 2027 dans le cadre de la révision de l'enseignement spécialisé, l'équipe des enseignants spécialisés et la direction ont élaboré une solution pour répondre à ces besoins. En août 2024, une structure nommée "Escale" a été ouverte pour accueillir certains élèves en soutien élargi, en groupe, et à l'extérieur de la classe. Les élèves rejoignant "Escale" sont encadrés par deux enseignants spécialisés, deux fois par semaine, pour deux leçons consécutives. Cette initiative a été accueillie positivement par le corps enseignant qui est soulagé du soutien reçu par des enseignants spécialisés, certains jours ou de manière exceptionnelle. Cette ressource précieuse garantit la sécurité de l'ensemble du personnel.

L'ouverture de trois classes de 5e avec des effectifs moyens et la réouverture de deux classes de 6e avec des effectifs inférieurs à la moyenne ont été accueillies avec soulagement par les enseignants et les parents d'élèves de ces niveaux.

La collaboration entre le conseil de parents et le corps enseignant s'est avérée particulièrement efficace. Un exemple notable est l'organisation de la fête de l'école pour l'inauguration de la structure « Enchantée » dans la cour de l'école, le 28 juin 2024. Grâce au soutien précieux des parents, cet événement a été une réussite, avec une organisation rigoureuse et créative qui a mis en valeur tous les espaces de l'école, autour d'activités de la thématique du jardin.

Après l'inauguration de l'œuvre « Enchantée », les discours de la direction et de la présidente du conseil des parents, les élèves ont interprété deux chants sur le thème de la nature, sous la direction artistique de leur professeur de musique. Les élèves et leurs parents ont ensuite pu se rafraîchir et se restaurer aux différents stands gérés par le conseil des parents et répartis dans le jardin et l'aula de l'école. Malgré les averses orageuses, l'événement s'est déroulé dans une ambiance sereine et conviviale, témoignant de la réussite de cette collaboration.

Corps enseignant et personnel

Le corps enseignant se compose de 27 personnes pour les 15 classes que compte l'école, 6 personnes qui soutiennent le corps enseignant dans le cadre de l'enseignement spécialisé, 3 personnes qui soutiennent le corps enseignant en tant qu'auxiliaires.

Une secrétaire travaille à raison de 35 % afin d'assurer les tâches de l'école primaire. La conciergerie représente 250 % repartis entre le chef-concierge, M. Sylvain Ménétrey à 100 %, un autre concierge à 100 % et l'entreprise Pikobello qui assume le 50 % restant. La direction est assumée par une directrice à 80 % et une co-directrice à 3 % qui a un rôle de conseil en ressources humaines.

Cours de perfectionnement

En plus des nombreux cours de formation continue obligatoires liés aux nouveaux moyens d'enseignement, la plupart des enseignants suivent des cours de perfectionnement à choix, durant leur temps de non enseignement.

De plus, au cours de l'année scolaire 2023-2024, 4 après-midis de formation continue à l'interne ont été organisés, dont 2 sur la communication et la collaboration en équipe, 1 après-midi sur le développement des compétences des enseignants sur les ressources numériques et 1 après-midi sur l'enseignement des disciplines enseignées à l'extérieur, dans le jardin de l'école.

Effectif des élèves

Au 15 septembre 2024, l'école primaire et enfantine comptait un total de 270 élèves. Les élèves de l'école sont repartis en 15 classes.

Passage au collège

Les orientations des élèves en vue de leur passage au secondaire I n'ont fait l'objet d'aucun recours auprès de l'Inspectorat de la part des parents.

Médiation culturelle :

Le « Réenchantement » de la cour de l'école

En collaboration étroite avec l'association Usinesonore, la direction a mené le projet à son terme. Ainsi grâce au soutien financier conséquent de la commune, du canton de Berne (au travers des bons culturels), du conseil des parents et d'une fondation, les travaux ont débuté en avril 2024. En effet, la création d'une fosse et la plantation de 2 arbres (cour sud) ont été entrepris par l'entreprise Steiner Jardin, supervisée par le service communal d'aménagement du territoire et en collaboration avec le bureau d'architecte Kesküla-Erhard. Après les vacances de printemps, chacune des classes a pu participer à toutes les étapes de la fabrication de la structure en céramique appelée « Enchantée », dévolue au calme. Les élèves ont ainsi été initiés aux principes de la mosaïque, du modelage et de l'émaillage des pièces, pour constituer des formes inspirées des dessins préalables des élèves. L'accompagnement par l'équipe pédago-artistique d'Usinesonore (dont une céramiste neuvevilloise reconnue) a été efficace et dynamique.

Dans le cadre du festival Usinesonore les élèves de 1-2e ont pu assister à un spectacle musical du nom « d'Allumette ».

Projection cinématographique de Noël / décembre 2024

En fin d'année civile, une projection cinématographique, au cinéma de La Neuveville, a été offerte aux élèves de l'école.

Les élèves de 1-4e ont visionné un film animé : le « Grand Noël des animaux » Les élèves de la 5e à la 8e ont, quant à eux, visionné le film suisse « Sauvages ».

Cours d'éducation sexuelle

Ces cours de 2 x 2 leçons ont été dispensés aux élèves de 3ème, 6ème et 8ème. Tous les élèves concernés ont participé aux leçons.

Contrôle médical

Il a été effectué par Mme Denise Bloch. Selon les nouvelles directives du canton, les élèves de 2ème et 6ème année y ont été soumis.

Contrôle dentaire

Tous les élèves qui ne sont pas traités par un dentiste privé ont été soumis à un contrôle par le dentiste. M. Ehle ou au cabinet Art Dental, selon le choix des parents. L'organisation a été effectuée par Mme Zürcher, qui a aussi supervisé le brossage des dents au fluor régulièrement fait dans toutes les classes par une assistante dentaire.

Contrôle des poux

Le contrôle des poux a pu se dérouler après les vacances de printemps et d'automne. Ainsi, une infirmière du Service des soins à domicile (SMAD) contrôle les cheveux de chaque enfant. Si des lentes sont remarquées, l'enfant rentre à la maison. Depuis la mise en place de ce contrôle, les élèves ont moins de poux selon l'infirmière du SMAD.

Camps – excursions

Les camps ont pu se dérouler à nouveau. Ainsi, les 3 classes du cycle élémentaire ont toutes effectué leur camp au chalet des amis de la nature, au Serment au Val-de-Ruz. Ce lieu permet d'accueillir les 40 enfants de chaque cycle. Au cycle II, la difficulté de trouver des personnes bénévoles pour la cuisine et le besoin de rassembler les forces pour encadrer les élèves a nécessité le départ de la classe de 5e qui compte 29 élèves avec les 34 élèves de 6e. Leur camp de ski s'est déroulé à Champéry. Les 7e sont partis en camp de ski à Leysin et les 8e en camp de ski à Ayent-Anzère.

Informatique

Les nouveaux outils numériques et informatiques sont investis par les enseignants et facilitent la coopération et le développement de leurs compétences et de celles de leurs élèves. Le site internet de l'école facilite également la visibilité et la communication avec l'extérieur.

Bâtiments et périmètre scolaires

Le projet du « Grand Jardin de notre école » s'est poursuivi tout au long de l'année 2024. Ainsi, sous la supervision des employés de Steiner Jardin, les élèves ont planté au mois de février et mars des arbustes fruitiers dans la partie basse et sud de la cour. En automne, les travaux planifiés concernaient le jardin potager dont les bacs de plantation ont été rénovés et l'espace a été aménagé avec des bancs en bois afin de pouvoir être considéré comme une nouvelle classe. Le « Grand Jardin de notre école » se poursuit donc positivement et de manière dynamique !

Des panneaux d'isolation phoniques ont été posés en 3-4e dans le bâtiment b.

Ecole à journée continue du Signol'Air (EJC)

Buts de l'EJC

L'EJC du Signol'air a entamé sa quinzième année de fonctionnement en août 2024, accueillant un nombre croissant d'enfants à quelques modules, surtout les lundis, mardis et jeudis midi avec en moyenne près de 75 enfants.

La mission de l'EJC est d'accueillir les enfants avant et après la classe, d'assurer l'encadrement pendant le repas de midi, d'organiser des activités périscolaires en lien avec le développement de l'enfant et d'offrir un soutien aux devoirs scolaires.

Encadrement

L'encadrement est de qualité pédagogique élevée. La constitution de l'équipe durant l'année 2024 est la suivante :

- une directrice pédagogique à 30 %,
- une équipe d'assistant-e-s socio-éducatifs-ves (ASE) et auxiliaires ASE :
 - o une à 85 % (75 % dans l'éducatif et 10 % pour la coordination de l'EJC durant les vacances),
 - o deux à 70 %,
 - o une à 50 %,
 - o une à 35 % en CDD pour l'année scolaire 24-25 et qui complète son poste avec les devoirs accompagnés,
 - o une à 20 % pour les repas de midi et qui complète son poste avec les devoirs accompagnés,
 - o une à 50 % dans l'éducatif et 20 % au secrétariat,
- trois enseignantes des devoirs accompagnés,
- un auxiliaire de restauration,
- une secrétaire,
- un apprenti ASE de 1ère année
- une stagiaire CEFF de janvier à juillet et d'une seconde d'août à décembre (stage d'une durée de 6 mois).
- entre deux et trois personnes auxiliaires qui soutiennent l'équipe pour les repas de midi, surtout les repas du lundi, mardi et jeudi.

Les repas sont toujours assurés par l'équipe de cuisine du Home Montagu et l'entretien du bâtiment par les concierges de l'école primaire.

Effectifs des enfants

L'EJC du Signol'air accueille 140 enfants d'environ 106 familles neuvevilloises.

De janvier à août 2024 deux enfants ont nécessité un encadrement éducatif spécifique (1.5). D'août à décembre 2024, aucun enfant n'a été annoncé.

Nombre de repas distribués

Quelques 270 repas sont en moyenne servis hebdomadairement.

Devoirs accompagnés

Dès la rentrée scolaire 2024/2025, près de 35 enfants se sont inscrits aux devoirs accompagnés qui ont lieu les lundis, mardis et jeudis pendant toute l'année scolaire et qui sont dispensés par trois enseignantes.

Activités

Tout au long de l'année scolaire, l'équipe éducative de l'EJC met en place des ateliers récréatifs et pédagogiques favorisant la découverte et la curiosité des enfants. Ces activités incluent des animations pédagogiques renforçant les apprentissages scolaires, l'aménagement d'espaces ludiques pour

encourager les interactions sociales (coins jeux symboliques, jeux de société, coin lecture, coin construction, etc.), ainsi que des sorties pour développer la connaissance de l'environnement.

Une collaboration étroite avec le Home Montagu permet des rencontres intergénérationnelles une fois par mois. Parmi les projets menés, l'atelier cuisine, dirigé par une auxiliaire ASE, permet aux enfants de travailler les mathématiques de manière ludique à travers des recettes de cuisine. Une variété d'activités est proposée afin de diversifier l'offre (sorties, jeux intérieurs, jeux extérieurs, bricolages, yoga, activités à la salle de gym de l'école primaire, etc.).

Des sorties de type « course d'école » sont également prévues, notamment lors des journées pédagogiques des enseignants. Sur inscription, l'EJC organise des visites et des activités pour la journée.

Les projets 2024 conséquents du Signol'air ont notamment été :

- Rénovation du vestiaire des enfants de 1-2e.
- Amélioration du module du Croqu'midi avec un projet de service par les enfants. Un accompagnement des enfants dans la reconnaissance de leur faim et de leur satiété a été mis en place.
- Amélioration des repas au sein de l'Aula, notamment en lien avec la problématique de l'acoustique.
- Projet créatif de calendrier de l'Avent en décembre, avec des illuminations décorées dans toute la structure.

Le projet « EJC durant les vacances » est toujours en place, avec trois semaines d'ouverture par année scolaire (en avril, juillet et octobre). Cette offre permet aux enfants inscrits de passer des journées à l'EJC pendant les vacances, sur inscription. Appréciée des familles, elle facilite la conciliation entre vie professionnelle et familiale en offrant un espace de garde de qualité. Des sorties et activités variées sont organisées par notre coordinatrice de projet et éducatrice à l'EJC. L'encadrement des enfants est assuré par des membres de l'équipe et des auxiliaires.

Centre d'animation jeunesse (CAJ-district)

Introduction

Le Centre Animation Jeunesse (CAJ) a été créé pour offrir aux jeunes de la région un espace de socialisation. A l'origine prévu pour des jeunes de 13 à 18 ans, les prestations du CAJ ont été élargies depuis 2023. Le CAJ propose désormais de l'animation socioculturelle pour les enfants et les jeunes. Le public cible est réparti en deux catégories : les enfants de 6 à 12 ans et les jeunes de 12 à 20 ans.

Fonctionnement

Le CAJ est un service communal faisant partie de la municipalité de La Neuveville. Les communes de Nods et Plateau de Diesse sont affiliées à l'organisation, l'exploitation et au financement du CAJ. Une grande partie du financement provient des subventions cantonales versées à la commune pour proposer de l'animation socioculturelle.

Le CAJ est ouvert du mardi au vendredi pour les jeunes dès la 9e année scolaire et jusqu'à 20 ans. En plus de cette prestation d'accueil libre, des sorties de loisirs et des activités de prévention sont régulièrement organisées. Deux animations mensuelles sont proposées aux enfants de 6 à 12 ans sur inscription.

Le CAJ est membre de l'association « Promotion de l'animation jeunesse régionale du Jura et du Jura bernois » (PROPAJ). L'association comporte 9 centres de jeunesse qui se réunissent plusieurs fois par année pour œuvrer collectivement à promouvoir et améliorer les offres d'animation jeunesse. Nous collaborons également avec la déléguée à la jeunesse du Jura et du Jura bernois qui a pour fonction de coordonner l'animation jeunesse au niveau inter cantonal.

Équipe d'animation

L'équipe d'animation est composée de deux animatrices engagées à 40% et 60% (Sarah Pittet et Fanny Benacloche) et d'un animateur responsable engagé à 80% (Charles Hofer). A cela peut s'ajouter la présence d'un stagiaire. Les deux tiers du temps disponible sont consacrés en priorité à l'ouverture du centre et à l'accueil des jeunes. Le temps restant est consacré à l'organisation d'activités et de divers projets, à la gestion du centre, au travail de prévention, à la collaboration en réseau ainsi qu'au suivi individuel de certains jeunes.

L'équipe d'animation est garante du cadre et du respect au sein du CAJ et lors des animations. Nous sommes à disposition des jeunes pour discuter des sujets qui les intéressent et pour les aider selon leurs demandes. L'équipe met en place un programme d'activités mensuel et invite les jeunes à s'inscrire aux activités proposées. Les jeunes ont aussi la possibilité de proposer des animations ou des projets. L'équipe est à leur disposition pour les soutenir dans la conception, la planification et l'organisation des activités et des projets.

Les tâches principales sont les suivantes :

- Assurer la permanence du CAJ
- Proposer des prestations d'animations socioculturelles enfance et jeunesse
- Organiser et animer des activités de loisirs, de prévention et de sensibilisation
- Offrir un soutien individualisé et collectif aux jeunes en tant que personnes ressources

La mission centrale de l'équipe d'animation est d'accueillir les jeunes au CAJ pendant les heures d'ouverture. Les jeunes usagers du CAJ comptent sur l'équipe pour garantir les moments d'accueil. Ils sont exigeants et attentifs à ce que le planning soit respecté et font régulièrement des demandes pour plus d'heures d'ouverture, particulièrement pendant les vacances. Dans la mesure du possible, l'équipe d'animation se répartit les activités pour pouvoir maintenir l'accueil libre en toutes circonstances, même lorsqu'il y a une autre animation proposée en parallèle aux enfants ou aux jeunes.

Le programme d'activités est mis en place par l'équipe d'animation. Les jeunes sont invités à participer à l'élaboration du planning mais ils ne montrent pas un intérêt particulier pour cela. L'essentiel pour eux est que le CAJ soit ouvert et qu'ils puissent venir y retrouver leurs amis. L'équipe essaie de proposer

un programme varié chaque mois. Pour animer les activités et ateliers de prévention, nous collaborons avec des professionnels : des artisans ou artistes pour les activités créatrices et des personnes actives dans la santé, l'environnement et d'autres domaines pour les ateliers de prévention.

La communication est un élément important du travail quotidien pour l'équipe. Nous planifions les activités, puis créons des affiches pour informer le public cible. Nous informons les jeunes et les parents au moyens de plusieurs canaux : les réseaux sociaux (Instagram et Facebook), des communiqués de presse dans le journal Le Courrier, des affiches placardées dans les communes et au CAJ ainsi que dans les écoles et EJC.

L'équipe d'animation est à disposition des jeunes pour les soutenir selon leurs besoins. Lorsque les jeunes déposent des situations de vie difficiles qu'ils traversent, l'équipe du CAJ est là pour les accompagner dans les diverses possibilités d'action ou pour les orienter vers d'autres professionnels si nécessaire. Actuellement, et dans la majorité des cas, les jeunes concernés sont déjà suivis par des professionnels de la santé, santé mentale ou par des assistants sociaux. Dans ce genre de cas, l'équipe d'animation reste dans l'accueil et dans l'écoute active. Il est important de maintenir le lien proche afin de rester disponible.

Prestations

Pour les jeunes de 12 à 20 ans :

Accueil libre

Les jeunes dès la 9^e année scolaire et jusqu'à 20 ans bénéficient de la prestation « accueil libre ». Ils peuvent venir librement en dehors des heures d'école pour profiter des locaux et rencontrer d'autres jeunes. L'accès aux locaux est gratuit et sans inscription. Le CAJ est ouvert du mardi au vendredi après-midi ainsi que les vendredis soir et deux samedis soir par mois jusqu'à 23h. C'est un lieu de rencontre convivial qui permet aux adolescents de créer du lien social, de s'occuper pendant le temps libre et d'expérimenter leur jeunesse dans un cadre privilégié hors du contexte scolaire ou familial. Dans les locaux, ils bénéficient d'un espace salon avec des canapés et de la musique, un espace de jeux-vidéos, ainsi qu'une salle avec un billard, un baby-foot et une table de ping-pong. Les jeunes peuvent acheter des produits de petite restauration à bas prix au bar du CAJ. Sur demande, ils peuvent aussi accéder à une salle de musique amateur, un studio d'enregistrement, une salle de graffiti et une rampe de skate.

Activités dans le centre

Pendant l'accueil libre, l'équipe d'animation ou les jeunes peuvent proposer des activités ponctuelles aux jeunes. Des tournois de baby-foot ou pingpong ou de jeux-vidéos sont régulièrement organisés pour animer les après-midis et les soirées. Deux repas par mois sont proposés aux jeunes le vendredi soir. Un repas est offert par le CAJ, l'autre est payant. Nous organisons aussi deux goûters par mois les mercredis après-midi.

Les jeunes viennent au CAJ pour retrouver leurs amis, occuper leur temps libre et profiter d'un espace confortable tout au long de l'année. L'équipe d'animation sollicite régulièrement les jeunes pour qu'ils expriment leurs souhaits ou organisent des activités dans le CAJ mais principalement ils souhaitent simplement que le CAJ soit ouvert et ne sont pas demandeurs de plus d'animations pendant l'accueil.

Sorties

Le CAJ organise des sorties tout au long de l'année. Nos principales sorties sont les journées ski et snowboard, une sortie à Europapark et de l'animation nautique pendant les vacances d'été. Les sorties sont généralement payantes, les jeunes paient une partie du prix total et le CAJ finance l'autre partie.

Prévention

Le CAJ a aussi un rôle de prévention auprès des jeunes. L'équipe d'animation est à disposition des jeunes qui souhaitent discuter des sujets qui les préoccupent. Nous avons l'avantage de n'être ni enseignant, ni de la famille des jeunes et cela permet des discussions ouvertes et constructives sur des sujets parfois délicats à aborder dans le cadre familial.

L'équipe d'animation est aussi attentive aux pratiques des jeunes notamment en termes de consommation de produits du tabac, d'alcool ou de drogues. Nous sensibilisons au quotidien les jeunes sur les enjeux des addictions, leurs rapports aux produits et à la consommation. Nous proposons aussi quelques soirées de prévention thématiques comme sur les drogues ou la consommation de tabac. Durant l'été, nous invitons les jeunes motivés à participer à un défi personnel en lien avec la santé. Nous incitons les jeunes à se fixer un objectif sur une durée définie et s'ils parviennent à l'atteindre, nous les récompensons avec des bons d'achats. Les objectifs des jeunes sont variés allant de la réduction de consommation de boissons sucrées, à l'arrêt ou la limitation de la consommation de tabac en passant par des défis sportifs. L'idée étant de proposer aux jeunes de se questionner sur leurs habitudes saines et malsaines dans leur quotidien.

Nous proposons aussi du soutien à l'orientation professionnelle. Préparation des dossiers de candidature, aide aux démarches de recherche de stage et apprentissage, contact avec les employeurs et aide à la préparation des entretiens d'embauche. Les jeunes peuvent solliciter ce soutien pendant l'accueil ou prendre rendez-vous pour du suivi en dehors des heures d'ouverture.

Pour les enfants de 6 à 12 ans :

Animations au CAJ et hors du CAJ

Tout au long de l'année, l'équipe d'animation organise des activités pour les enfants de 6 à 12 ans. Nous proposons des ateliers bricolages, des sorties en nature et des activités sportives et créatives. Les activités sont sur inscription et ont lieu deux fois par mois, le mercredi et le samedi après-midi. En général 10 à 15 enfants participent aux activités.

Les activités sont proposées en alternance le mercredi et samedi après-midi et ont lieu parfois au CAJ et parfois dans les autres villages du Plateau ou à Nods, ceci dans le but de permettre une accessibilité à tous les enfants en limitant les besoins de déplacements. Les communes mettent à disposition des salles et des espaces extérieurs pour organiser les animations.

Nous collaborons aussi avec les autorités communales et d'autres associations bénévoles pour organiser des événements dans les diverses communes : animations à la place de jeux, marché artisanal, fêtes de village ou autres donnent lieu à des collaborations spécifiques sur des événements.

Projets

Le CAJ soutient activement les jeunes de la région dans des projets artistiques. Nous avons entamé depuis plusieurs années des collaborations avec des jeunes artistes en devenir. Le CAJ offre un accès privilégié aux salles de musique et à une salle de peinture aux jeunes qui en font la demande. Nous avons établi des contrats d'accès en dehors des heures d'ouverture du CAJ pour deux groupes de musique ainsi que pour une artiste peintre. Ces jeunes étant étudiants ou apprentis, ils ne pouvaient pas poursuivre leurs activités dans les espaces du CAJ pendant les heures d'ouverture. Aucun loyer ne leur est demandé, mais en contrepartie de l'accès au bâtiment et aux installations, nous leur demandons un soutien logistique, l'entretien des salles et du matériel ainsi que d'être à disposition si d'autres jeunes souhaitent s'initier à la musique ou la peinture par exemple.

Fin 2024, un nouveau projet de Studio rap a été initié par deux jeunes usagers du CAJ. En collaboration avec les groupes de musique déjà présents au CAJ, du matériel a été acquis pour installer le studio. Le but est de pouvoir produire et enregistrer des morceaux. Cette démarche soutient l'élan créatif des jeunes. En contrepartie de cet investissement du CAJ, les jeunes doivent être disponibles pour des ateliers d'initiation et entretenir la salle.

En 2024, CAJ a participé à plusieurs autres projets qui sont détaillés dans les collaborations ci-après.

Collaborations et partenaires

Le CAJ collabore sur plusieurs projets avec des partenaires régionaux.

Maracana

En 2024, nous avons organisé avec l'association Maracana plusieurs jours d'animations à la plage de St-Joux pour les enfants de 6 à 12 ans ainsi que les pour les jeunes de 13 à 20 ans. L'association Maracana a organisé un événement durant le championnat d'Europe de Football du 14 juin au 14 juillet. Le CAJ a mis à disposition du matériel de jeux pour la zone de visionnage des matchs et a organisé un tournoi de babyfoot pour le match d'ouverture. Un tournoi de jeux-vidéo de foot sur grand écran a aussi été proposé durant l'événement. Nous avons aussi participé avec un animateur indépendant à la mise en place et à l'encadrement d'une journée pour les familles et les enfants. Plusieurs jeunes du CAJ ont aidé à l'installation et au rangement du matériel, ainsi qu'à l'encadrement et la surveillance. Les jeunes ont aussi pu profiter de la collaboration avec l'association Maracana pour des petits travaux de nettoyage et d'entretien. En échange d'une petite rémunération, ils ont contribué au ramassage des mégots et autres déchets ainsi qu'à la récolte de la vaisselle jetable pendant toute la durée de l'événement.

GAPD

Avec le Groupe d'Animation du Plateau de Diesse (GAPD), le CAJ a participé à deux événements au printemps 2024 : une journée d'animation à la place de jeux de Diesse ainsi que le marché artisanal de Lamboing. Les bénévoles du GAPD nous ont sollicités pour proposer des animations pour les enfants. Un autre événement aurait dû avoir lieu en septembre pour les jeunes de la 7e à la 9e année scolaire, mais il a malheureusement été annulé pour des problèmes d'organisation interne à la commune de Plateau de Diesse. Il était prévu de poursuivre la collaboration avec le GAPD pour l'organisation d'événements sur le Plateau de Diesse, mais les bénévoles de l'association ont malheureusement dissout leur groupe en 2025.

Parc Régional Chasseral

Le CAJ collabore avec le Parc Régional Chasseral depuis 2023 pour proposer des journées d'animations en nature. Deux animations ont été proposées en 2024, à Nods et à Prêles. Pour l'année 2025 et suivantes, nous avons prévu d'organiser des animations quatre fois par an avec le Parc Chasseral. Le programme sera établi en fonction des saisons et des lieux d'activités que propose le Parc.

PROPAJ

Au sein de l'association PROPAJ, l'équipe du CAJ est active sur plusieurs projets. Charles Hofer a été élu président de l'association pour 2024 et 2025. Il fait ainsi partie du comité directeur de l'association qui coordonne et organise les séances ordinaires et l'assemblée générale. Un travail de fond est effectué pour mettre en relation les animateurs et animatrices des centres de jeunesse et pour promouvoir l'animation socioculturelle dans la région. Sarah Pittet est active au sein du groupe de travail « Tournoi » qui propose chaque année une journée sportive pour les jeunes. Elle collabore avec plusieurs animatrices de quatre centres de jeunesse pour l'organisation de ces événements. Fanny Benacloche est membre du groupe de travail « Prévention » qui organise chaque année des formations ou des journées d'échanges entre professionnels sur les thèmes de prévention comme la violence entre jeunes, la consommation de produits addictifs, la sexualité et bien d'autres.

Le CAJ participe aussi à des sorties en collaboration avec nos collègues des autres centres de jeunesse. En 2024, nous avons co-organisé un séjour de prévention pour de jeunes consommateurs dépendants à la drogue et nous participons à l'organisation de deux voyages en 2025 : un séjour à Paris et une sortie sans écran réservée aux filles au Luxembourg. Le fait de collaborer avec nos collègues sur ces projets est très enrichissant car cela nous permet de questionner nos pratiques professionnelles et d'échanger sur les méthodes de travail auprès des jeunes de nos régions respectives.

Déléguée à la jeunesse

La déléguée à la Jeunesse, Samantha Ramos, est aussi une personne de contact du CAJ pour notamment les demandes de subvention et la promotion de l'animation socioculturelle. En 2024, nous avons collaboré pour l'utilisation de la plateforme en ligne Cyber-parlement, mise en place par le Conseil du Jura Bernois pour favoriser la citoyenneté des jeunes et encourager le développement de projets et la participation dans les communes. Un atelier de présentation a été organisé au CAJ et nous avons ensuite fait des demandes de subventions pour un studio de musique au CAJ et pour un voyage entre filles au Luxembourg. Les deux projets ont été validés par le CJB et nous devrions recevoir les subventions dans le courant de l'année.

CAP le Landeron

Dans un souci de gestion d'incivilités provenant de tensions entre jeunes du Landeron et de La Neuveville, le CAJ a eu quelques échanges avec le CAP, le centre d'animation pour Le Landeron, Lignièrès, Cressier et Cornaux. Ces échanges ont permis d'identifier les jeunes problématiques et d'envisager des solutions pour répondre aux incivilités. Ceci a été fait en collaboration avec la police cantonale bernoise et les autorités communales de La Neuveville. En 2024, le CAP nous a aussi mis à disposition du matériel pour installer un skatepark temporaire. Ils nous ont gratuitement prêté plusieurs modules pour la pratique de la trottinette freestyle et du skateboard.

Police cantonale

Suite à quelques incidents impliquant des jeunes usagers du CAJ, nous avons contacté la commune et la police pour discuter des sujets préoccupants concernant les jeunes. Avec la police administrative communale et la police cantonale, nous avons abordé le sujet de bagarre entre jeunes, la vente de produits du tabac et de stupéfiants ainsi que les paris sportifs. Ces séances servent avant tout à partager des informations et à alerter les autorités des constats problématiques que l'équipe du CAJ observe en travaillant au contact des jeunes.

Service de l'OP Bienne

Le CAJ propose du soutien individuel pour les démarches d'orientation scolaire et professionnelle. Afin d'offrir aux jeunes un suivi complémentaire à ce qu'ils peuvent obtenir à l'école secondaire et auprès de l'OP, nous sommes en contact avec l'école et les professionnels du service d'orientation. Nous proposons de la documentation fournie par l'OP et informons les jeunes sur les filières de formation et les possibilités d'apprentissage. Le service de l'OP peut aussi orienter des jeunes vers la CAJ s'il y a un besoin de soutien pour la préparation de dossiers de candidatures et les démarches de recherches d'emploi et de stage.

École secondaire, écoles primaires et écoles à journée continue, Conseil des parents

Pour la promotion des activités et prestations du CAJ, nous collaborons avec les directions des écoles et des EJC. Les structures scolaires et parascolaires relayent nos informations auprès des parents et du public cible et placardent les affiches d'activités dans leurs bâtiments. Nous bénéficions d'un accès facile et très agréable avec toutes les directions concernées. Ponctuellement, ces dernières sollicitent également l'équipe du CAJ pour échanger sur des problématiques d'enfants ou de jeunes en difficultés. Avant le début de la 9e année scolaire, le CAJ est invité à l'école secondaire pour présenter le service lors de la soirée d'information aux parents des futurs élèves.

Le Conseil des parents mandate le CAJ pour accompagner la soirée After-promo à la fin de la 11e année. Le Conseil des Parents organise la soirée et l'équipe du CAJ est présente sur place pour assurer l'animation musicale et les lumières et aussi proposer des boissons sans alcool et sensibiliser les jeunes à la consommation excessives et aux risques qui en découlent.

Services communaux

Le CAJ collabore avec divers services pour mener à bien nos activités et gérer le bâtiment de la Place de la Gare 2. Nous sollicitons régulièrement le service de la voirie qui nous met à disposition du matériel et des véhicules de transport pour répondre à nos besoins de déplacement. Les communes de La Neuveville, Nods et Plateau de Diesse mettent à disposition du CAJ des salles pour l'organisation d'animations pour les enfants. Le service des finances de la commune de La Neuveville assure le suivi de la comptabilité du CAJ ainsi que pour les commandes de matériel de bureau. Pour la gestion du bâtiment, nous nous référons au responsable des finances ainsi qu'au concierge de la commune pour ce qui est de la maintenance.

Communauté scolaire du Collège du district

Autorités scolaires

La commission scolaire :

Présidence :	Mme Laure Glatz	La Neuveville
Vice-présidence :	M. Ulrich Knuchel	Lamboing
Membres :	Mme Catherine Favre Alves	Prêles
	Mme Caroline Brazier	La Neuveville
	Mme Nathalie Simon-Vermot	Prêles
	M. Jean-Steve Meia	La Neuveville
	Mme Sophie Bucciarelli	La Neuveville
	Mme Natacha Perrinjaquet	Prêles
Secrétaire :	M. Cyrille Maillefer	La Neuveville
Caissier :	M. Didier Honsberger	La Neuveville

Les vérificateurs des comptes :

Entreprise Soresa.

Le personnel enseignant :

▪ Monsieur Christophe Gutzwiller	littéraire	directeur
▪ Monsieur Antoine Petitjean	scientifique	vice-directeur
▪ Madame Anne Baeriswyl	scientifique	
▪ Monsieur Joël Bélizaire	scientifique	
▪ Monsieur Kevin Boder	travaux manuels	
▪ Monsieur Cyril Borel	littéraire/scientifique	
▪ Monsieur Julien Ehrensperger	musique	
▪ Monsieur Jean-Marc Elmer	littéraire	
▪ Madame Céline Frick	littéraire / médiatrice	
▪ Madame Stéphanie Jeannerat	littéraire	
▪ Madame Carline Känel	enseignante spécialisée	
▪ Monsieur Mathieu Läderach	économie familiale	
▪ Monsieur Cédric Magnin	généraliste	
▪ Madame Héloïse Marti	scientifique	
▪ Madame Isabelle Membrez	enseignante secondaire / médiatrice	
▪ Madame Anne Marie Moix Colbois	scientifique	
▪ Madame Alicja Mroczkowska	musique + anglais	
▪ Madame Corinne Noirjean	enseignante spécialisée	
▪ Monsieur Jacques Diacon	scientifique	
▪ Madame Marine Ramdoo	ACT	
▪ Madame Catherine Rossel Roos	scientifique	
▪ Monsieur Quentin Sauthier	littéraire	
▪ Madame Myriam Schmoll	enseignante spécialisée	
▪ Monsieur Ralph Schweingruber	littéraire	
▪ Madame Noémie Stauffer	éducation visuelle	
▪ Madame Cristina Sunier	enseignante littéraire	
▪ Madame Stéphanie Sunier	institutrice	

Les concierges :

Monsieur Romain Lachat	Concierge responsable
Monsieur Yannick Steiner	Concierge

Les travaux effectués :

- Pose de plaques de propreté EF
- Nouveau système de fermeture
- Réfection chemin d'accès
- Remplacement Tableau 11PM3

Les élèves :

Effectifs au 21 août 2023 :

Par localité

Localité	Total
La Neuveville	106
Diesse	14
Lamboing	22
Nods	26
Prêles	35
Ligerz	3
Douanne	
Total	205

Le choix professionnel des élèves de 11^e année :

Voies de formation 2023-2024

23 CFC dont :

Dessinateur en bâtiment chez atelier Oi à La Neuveville., Esthéticienne, Ecole Yemanja Bôle, cuisinier, hôtel de l'Ours Prêles, informaticien, Ceff-industrie, Orthopédiste, Fuss uns Schuh Bienne, horticultrice Lullier, mécanicien sur machines agricoles Martin Bühler, électronicien multimédia Ceff-Ind, micromécanicien Lycée technique Bienne, employé de commerce caserne Colombier, informaticien Ceff- ind, technologue en média Calitho Bienne, gestionnaire en hôtellerie home Cressier, laborantine en physique Swatch group Marin, mécatronicien garage des Rocs à Diesse, ASSC hôpital Bienne, ASSE Home Orvin, Charpentier Carnal Lamboing, Constructeur métallique CFC Sacchetti Cornaux, Automaticien CFC Cpne, Cuisinier CFC Hôtel de la Commune Lignièrès, Pâtissier-confiseur CFC Conrad La Neuveville, Assistant pharmacien CFC Neuchâtel.

10 ESC La Neuveville, dont 3 ESC maturité

3 ESC Bienne dont 2 maturité

7 ECG Bienne

16 Gymnase Bienne

2 ECG Neuchâtel

3 APP Bienne et 1 .12e au Collège.

L'information professionnelle dans l'école :

Elle a été assurée par M. C. Borel (remplaçant jusqu'à fin mars) et Mme Sunier (élèves de la section G) et par M. Schweingruber (élèves des sections P et M). En plus de leur tâche d'information, les deux responsables ont organisé les stages et les visites d'entreprises.

Madame Bueno, conseillère en orientation professionnelle, est venue s'entretenir avec les élèves et les parents de 10ème et les élèves de 11e année. La visite de l'hôpital du Jura bernois à Saint-Imier a eu lieu le 24 octobre.

La visite du salon de la formation a eu lieu à Moutier pour les classes de 9e et 10e.

Le circuit des métiers au CEFF industrie le 16 novembre 2023.

La visite du lycée technique à Bienne a eu lieu le 12 décembre 2023 avec 20 élèves de 10e.
Visites de l'OP Bienne par les 9es en mars 2024.

Les promotions :

En cours d'année dans les orientations intermédiaires, nous avons enregistré :

- 7 progressions d'un niveau
- 3 descentes d'un niveau
- Aucun élève n'a été promu dans une section supérieure
- 1 élève a été rétrogradé dans une section inférieure.

Parmi les 208 élèves du Collège évalués à la fin de l'année scolaire, nous avons enregistré :

- 2 progressions d'un niveau
- 21 descentes d'un niveau
- 200 élèves ont rempli les conditions d'orientation
- 8 élèves ne les ont pas remplies
- 1 élève a été promu dans une section supérieure
- 8 élèves ont été rétrogradés dans une section inférieure.

Les admissions des 9èmes :

Répartition par classes

Section pré-gymnasiale (P) :	33
Section moderne (M) :	28
Section générale (G) :	9

Répartition par niveaux

	Français			Allemand			Mathématiques		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C
Nombre d'élèves	28	35	7	38	23	9	35	15	19

37 changements de niveau et de section vers le haut ou vers le bas entre février et juin.

Les contacts avec les parents :

Comme chaque année, les parents ont été invités à des séances d'information qui se sont déroulées par degré et par classe en septembre et octobre 2023. Les maîtres de classe ont proposé des entretiens avec les parents au cours de l'année. Une séance a été spécialement organisée à l'intention des parents des élèves de 1^{ère} année par les deux responsables de l'information professionnelle. De nombreux autres entretiens ont eu lieu au cours de l'année scolaire pour résoudre des problèmes scolaires ponctuels, soit à la demande des parents, soit à celle des enseignants. La séance d'information pour permettre aux parents des élèves de 8^e de faire connaissance avec le Collège a été organisée le 12 juin 2024.

La médiation :

Les médiatrices, Mesdames Céline Frick et Isabelle Membrez ont fonctionné durant cette année scolaire 2023-2024.

Organisation :

Les pourcentages attribués par la DIP pour la médiation scolaire ont été largement utilisés. Les deux médiatrices ont des heures de permanence mais leur travail se fait principalement selon l'arrivée des cas

Collaboration :

La collaboration avec la direction ainsi qu'avec les collègues a été bonne. Celle avec le réseau social (psychologues, le SPE, office des tutelles, planning familial, Santé bernoise, police cantonale), ainsi que la collaboration et la supervision avec les autres médiateurs fonctionnent bien.

Locaux :

La salle de médiation permet de bonnes conditions pour les entretiens. La question d'une isolation phonique suffisante se pose par moments.

Présentation :

La soirée d'information pour les parents des élèves de 8e a eu lieu le 7 juin 2023. Dans les classes de 9e, les médiatrices ont fait une présentation complète de la médiation en début d'année scolaire. Dans les classes de 10e et 11e, les médiatrices ont rappelé l'existence de la médiation dans les premières semaines de la rentrée d'août 2023 et encouragé les élèves à demander de l'aide sans attendre.

Cas rencontrés :

Les cas de médiation ont été très divers : difficultés entre élèves qui vont de l'irrespect au harcèlement, l'influence des réseaux sociaux sur les relations à l'école, tensions dans les familles, élèves angoissés et stressés, problématiques en lien avec la gestion du temps passé devant les écrans. Au total, plus d'une centaine d'entretiens a eu lieu à ce jour. Les médiatrices remercient tous leurs collègues, qui ont été très indulgents et compréhensifs lorsqu'elles venaient les déranger durant les leçons pour parler aux élèves. Il n'a malheureusement pas toujours été possible de les informer à temps d'une médiation durant les leçons. Il n'est pas toujours possible non plus d'évaluer la durée des entretiens. Elles tiennent à rappeler que la confidentialité est extrêmement importante.

Ressources :

7 séances de supervision entre les médiateurs et une psychologue ont eu lieu durant l'année scolaire.

Nbre d'élèves :

Environ 40 élèves du Collège ont participé au minimum une fois à une rencontre avec les médiatrices de manière individuelle ou en petit groupe.

Prévention :

- 9e : Prévention tabagisme de FG (nouveau matériel à disposition sur Teams), Diversité sexuelle
- 10e : violence et harcèlement (film "Le poids des flocons" et travail d'illustration avec l'autrice Léonie Pantillon qui remplacera Noémie Stauffer pendant un semestre)
Intervention au sujet des moyens de contraception dans toutes les classes de Mme Rachel Gogniat, éducatrice en santé sexuelle du Réseau de l'Arc (réseau de centres médicaux du Jura bernois)
- 11e : information sexuelle par l'APESE (Association pour l'éducation sexuelle à l'école)
Prévention de l'alcoolisme par AA (Alcooliques anonymes)

Réseau Ecole en Santé :

Le groupe RES s'est retrouvé à 5 reprises durant cette année scolaire. Noémie Stauffer et Cédric Magnin ont participé aux séances organisées par Céline Frick et animées par Isabelle Membrez. Léna Choffat de Santé bernoise a participé à 4 de ces 5 séances. En novembre, afin de remplacer la journée dédiée au SIDA, nous avons proposé une activité de prévention liée au thème des violences domestiques, animée par les profs de classe. A la suite de celle-ci, Noémie Stauffer a initié un travail créatif avec les classes de 9e, création de pictogrammes en linogravure qui ont ensuite été exposés dans l'école. A la suite du dépôt de la charte signée en septembre 2023, notre école continue de faire partie du Réseau d'écoles 21. En lien avec celle-ci, une demi-journée au sujet du stress animée par Léna Chofar a eu lieu pendant le PES du 24 avril 2024.

Le Conseil des Parents :

Pour sa 24e année d'existence, le Conseil des Parents a été présidé par Madame Alexia Lecomte. Ses membres ont profité des séances de parents pour procéder à l'élection d'un représentant et d'un suppléant par classe qui ont constitué le Conseil des Parents pour l'année scolaire 2023-2024.

- Il a désigné les personnes chargées de présenter le Conseil des Parents lors des séances de 9e, 10e et 11 e convoquées par le Collège.
- Il a été régulièrement informé de la vie de l'école par le directeur.
- Les petits déjeuners de la fête de Vin ont eu lieu le 10 septembre 2023.
- Le CdP a mis sur pied l'organisation de "l'after-promotion".
- Le CdP a invité Santé Bernoise à l'assemblée de parents de 9e et 10e avec le thème « Phénomènes d'intimidation, harcèlement entre enfants »
- Commission scolaire : Mme A. Lecomte.

Services d'hygiène

Rapport du Dr Jules Etienne, médecin scolaire.

Service médical scolaire :

Les examens scolaires ont eu lieu auprès de quatre classes de lo e à trois dates différentes. Les 41 élèves ont été contrôlés selon les directives de médecine scolaire du canton de Berne.

Le dentiste scolaire :

(Rapport de Madame Sarah Stauffer, responsable du service dentaire)

Le contrôle dentaire annuel a eu lieu le 7 novembre 2023. Jeudi et vendredi 16-17 novembre 2023, 1 leçon d'information sur le brossage en 9e' 10e et 1 1 e ont été données par Madame Céline Bolliger, hygiéniste dentaire.

Culture, Loisirs et Sport :

Spectacles, conférences et concours

- Le médiateur de bus est passé le 25 août 2023 au Collège.
- Santé bernoise est passée les 28 et 30 août, 5 et 6 septembre 2023 en 1 le. Santé bernoise 10e « consentement, oui, non, je ne sais pas...) février et mars 2024.
- Santé bernoise 9e : « Mon coeur, mon corps et ma tête » février 2024
- 19 élèves ont participé à la finale cantonale bernoise des Jeux Mathématiques et logiques le 16 mars 2024.
- La prévention sur l'alcoolisme a eu lieu le 3 juin 2024.
- L'exposition des Projets individuels a eu lieu le 17 juin 2024 56 élèves ont participé au Triathlon le 24 juin 2024.

Les sports et les excursions

- Le match de volleyball maîtres-élèves en décembre.
- Journée de jeux à Saint-Joux.
- Différentes visites culturelles avec les 9e et les 10e.
- Excursion pédestre au bord du lac de Biemme, 9^e et 10^e.

Divers

- Plusieurs classes de français ont visité la Bibliothèque des Jeunes.
- 64 élèves ont participé à la journée « Futur en tous genres ».
- Le ramassage du papier a eu lieu le 16 mai 2024.
- Introduction à l'opéra pour les 9e.
- Introduction à l'opéra pour les 9e le 3 juin 2024.
- Planning Familial, passage en 10e, le 3 juin et le 26 juin 2024.
- Sortie marionnettes des 10e à la Chaux-de-Fonds.
- Une partie de la cave a été rangée en décembre 2023.
- FFFH, présentation de courts métrages aux 10e et 11 e le 30 octobre 2023.
- Plusieurs rencontres avec des classes suisses-allemandes ont eu lieu durant cette année scolaire.

Les camps de ski :

Ils ont eu lieu du 12 au 16 février 2024 :

11PM1, 11MG	Saas-Grund
11PM2, 11PM3	Morgins
10PM1 + 10PM3	Verbier (Les Ruinettes)
10PM2 + 10MG	Verbier (Le Châle)
9PM2 +9PM3	Anzère
9PM1 + 9MG	Mürren

178 élèves ont participé aux camps, 7 sont venus à l'école et ont pratiqué des activités spéciales ou sont allés en stage professionnel.

Total des dépenses (avec indemnités moniteurs J+S)	72'782.80
Total des encaissements (avec subv. J+S)	55'350.00
Prix moyen par élève	100.58
Prix demandé aux élèves	215.00
Subventions communales	17'432.80

Les demandes de réductions présentées par les parents se montent à CHF 1'174.73.-.

La commission a d'ores et déjà décidé de reconduire les camps dans toutes les classes en 2025.

Les camps d'été de 11^e année

11PM1 :	Tessin	Mme Membrez et M. Boder
11PM2 :	Tenero	M. Bélizaire et M. Magnin
11PM3 :	Strasbourg	M. Mathey et Mme Stauffer
11MG :	Crans-Montana	M. Borel et M. Sauthier

Classes	Effectif	Coût	Prix p. élève
11PM1	15	4517.10	301
11PM2	15	5'743.05	382.87
11PM3	19	7'269.57	382.60
11MG	11	3'419.50	310.86
Totaux	60	20'679.22	344.65

Il est prévu que l'école subventionne ces camps à raison de CHF 40.00 par élève. Certains camps ont terminé avec un solde positif, une partie du montant de la subvention communale est donc rétrocédée. De leur côté, les élèves ont contribué au financement de leur camp à hauteur de CHF 16'895.75 par des ventes, en servant des pâtisseries et des boissons à la Fête du Vin, à la course des pavés ainsi qu'à différentes ventes effectuées le week-end. Ce résultat couvre 82% du coût total, ce qui est considérable.

La commission scolaire

s'est réunie à 6 reprises durant l'année scolaire et a accepté :

- La commission a nommé Mme C. Sunier au poste de vice-directrice dès la rentrée d'août 2024.
- La commission a validé le budget 2024 et le maintien du montant inscrit sur le compte « entretien immeuble » du budget 2023
- La commission a validé les comptes des camps de 11e 2023.
- La commission a validé les comptes des camps de ski 2023.
- La commission a décidé du maintien de 12 classes pour l'année scolaire 2024-2025.
- La commission a décidé de passer à un brossage des dents annuel qui se déroulera avec une hygiéniste dentaire.
- La commission a décidé de faire un nettoyage d'une matinée du local à archives et matériels.

- La commission a approuvé le nouveau règlement d'organisation qui sera soumis à l'OACOT puis aux assemblées générales et Conseil général.
- La commission a accepté les camps 2025.
- La commission a approuvé les congés 2024-2025
- La commission a approuvé les comptes 2023
- La commission a décidé de reporter les travaux d'éclairage et d'allouer les fonds budgétaires initialement prévus à cet effet pour le projet de rénovation des douches.
- La commission a décidé de nommer une enseignante pour un poste d'allemand et de géographie pour 17 leçons.
- La commission a décidé de nommer un enseignant pour un poste de français et d'anglais pour 25 leçons.
- La commission a décidé de nommer un enseignant pour un poste de français et de gymnastique.
- La commission a approuvé les contrats des enseignants.
- La commission a accepté la diminution de pensum de deux enseignantes.
- Décision de principe concernant un projet de nouvel horaire.
- La commission a envisagé la transformation de la commission en un véritable syndicat.
- La commission a décidé d'acheter plutôt que de recourir au leasing pour la photocopieuse.

Les comptes 2022

Ils ont été établis par le caissier de la Communauté scolaire du Collège du District.
Total des charges à répartir : CHF 530'536.76.

Administration générale ; répartition entre les communes :

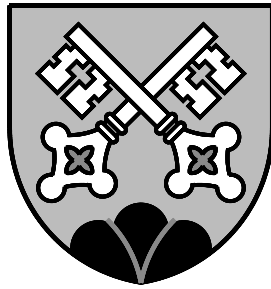
Communes	Comptes 2021	Budget 2021
La Neuveville	344'698.56	398'262.45
Nods	57'526.75	65'309.05
Plateau	128'361.45	139'375.80
Totaux	530'536.76	613'199.95

Traitements des enseignants ; répartition entre les communes :

Ils ont été établis par le caissier de la Communauté scolaire du Collège du District.

Total des traitements des enseignants à répartir : CHF 1'565'765.75.

Communes	Comptes 2021	Budget 2021
La Neuveville	860'473.05	809'714.30
Nods	256'487.15	241'357.20
Plateau	504'700.55	474'298.60
Totaux	1'621'600.75	1'526'000.10



Département des loisirs

- Commission des loisirs
- Bibliothèque
- Ludothèque

Commission des loisirs

Présidence : M. Aurèle Louis

Membres : Mme Adèle Wingo
Mme Karin Aeschlimann-Blaser
Mme Sabine Mamie
Mme Stéphanie Von Dach
M. Luca Longo
M. Damien Althaus

Secrétaire : Mme Mélanie Schleiffer, cheffe de section

La commission des loisirs s'est réunie 6 fois durant l'année 2024. Elle a étudié divers dossiers et a donné plusieurs préavis au Conseil municipal.

Décisions de la commission des loisirs

- Emile Besso – Proposition de filmer la balade de la sorcière avec un drone – Décision
- Association Woman Fusion – Demande de subvention - Décision
- FSG La Neuveville – Gymnastes artistiques section La Neuveville - Demande de subvention
- Tir régional du Jura bernois 2025 – Demande de subvention – Décision
- Damien Wenger – Demande de subvention – Décision
- Débarca'Rock – Demande de subvention – Décision
- Kardo Kosta – Demande de subvention pour créer une œuvre Land Art à la cascade - Décision
- Edition Alphil – Voyage illustré à travers l'Arc jurassien – Demande de soutien financier – Décision
- Waldskin – Demande de subvention – Décision
- Asparagus and Melon Voices – Demande de subvention – Décision
- William Tièche – Demande de subvention – Décision
- Achat d'un écran interactif pour l'office du tourisme – Décision
- Fête du Vin – Demande de soutien pour l'installation de la scène – Décision
- Les ateliers secrets de la sorcière – Demande de soutien financier pour la boîte de la sorcière – Décision
- Fusoosh – Demande de soutien financier – Décision
- KKAAN – Demande de subvention pour une tournée et un EP - Décision
- Waldskin – Demande de subvention pour une résidence à la Case à Choc – Décision
- Ensemble le moment Baroque – Demande de subvention pour un concert à la Blanche Église – Décision
- Bordée de tribord – Régate 3 nuits de Joran 14-17 août 2025 – Demande de subvention – Décision
- Ciné-Doc – Demande de subvention – Décision
- Booge Woogie 2025 – Demande d'augmentation de la subvention – Décision
- Ludothèque – Demande de soutien financier pour la journée jeux – Décision
- Espace Etana - Demande de soutien financier pour démarrer son espace bien-être à St-Joux – Décision
- Ivana d'Ascanio – Demande d'un soutien financier pour les frais de formation– Décision
- Crazy Pony – Demande de soutien financier pour leur tournée en Allemagne – Décision
- GFN & Mistery Band – Demande de subvention pour un concert – Décision
- Fête de la lutte à Nods 2025 – Demande de subvention – Décision
- Noël autrement – Demande de soutien financier – Décision
- FCLNL – Demande de subvention pour un camp de football pour les juniors en 2025 – Décision

Préavis de la commission des loisirs au Conseil municipal

- MAMCO - Erica Pedretti demande de subvention - Préavis favorable au Conseil municipal
- Adhésion à l'association Beau & Sauvage – Demande de subvention – Préavis favorable au Conseil municipal
- Pumptrack – Demande d'installer un container sur roulette pour la location de vélos de Pumptrack à St-Joux – Préavis favorable au Conseil municipal
- Paroisse réformée - Soupe de Carême – Demande d'autorisation pour la manifestation – Préavis favorable au Conseil municipal
- Terrain de beach-volley à St-Joux – Assainissement des deux terrains – Demande de libérer un crédit de CHF 21'483.80 TTC – Préavis favorable au Conseil municipal
- Mémoires d'Ici – Transfert du bénéficiaire du prêt à la Fondation des Rameaux – Préavis favorable au Conseil municipal
- BoxUp – Demande d'approuver la dépense périodique de CHF 3'431.80 TTC pour 2024 et CHF 2'500.- TTC pour 2025 et 2026 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Triathlon Bike&Run 2024 et Triathlon des écoles - Demande d'autorisation pour les deux manifestations sportives du 16 juin et 24 juin 2024 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Concept des manifestations – Préavis favorable au Conseil municipal
- Association Usinesonore – Demande d'autorisation pour la manifestation 2024 et de libérer la subvention d'un montant de CHF 35'000.- (CHF 20'000 au comptant et CHF 15'000.- en frais de services communaux) – Préavis favorable au Conseil municipal
- Association Maracana – Demande d'autorisation pour la manifestation 2024 et de libérer la subvention de CHF 30'000.- (CHF 10'000 au comptant et CHF 20'000.- en frais de services communaux) – Préavis favorable au Conseil municipal
- Pumptrack – Demande d'installer un container sur roulette pour la location de vélos de pumptrack à St-Joux
- Association Woman Fusion – Demande d'autorisation pour la manifestation du 31 août 2024 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Création d'un profil officiel sur les réseaux sociaux pour promouvoir les activités à La Neuveville – Préavis favorable au Conseil municipal
- Tennis club - Demande préalable pour la construction de trois terrains de padel sur la parcelle 421 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Association Jardin communautaire – Demande d'autorisation pour la manifestation du 24 août 2024 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Paddle Clean Up – Demande d'autorisation pour un évènement de ramassage de déchets le samedi 31 août 2024 ou en cas de mauvais temps le dimanche 1er septembre 2024 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Fête nationale – Mise à disposition de la place du Marché pour les années à venir (dont 2024) par la Société de développement (SDN) – Préavis favorable au Conseil municipal
- Fête du Vin 2024 – Installation exceptionnelle de la scène mobile – Préavis favorable au Conseil municipal
- Association Woman Fusion – Demande de gratuité des salles du cinéma et de société le 31 août 2024 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Espace Etana - Installation temporaire d'un sauna et d'une yourte à St-Joux durant la basse saison (mi-septembre à mi-mai) – Préavis favorable au Conseil municipal
- Fête du Vin – Demande de libérer la subvention de CHF 17'070.75.- ainsi que de déclarer nuits libres les 6 et 7 septembre 2024 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 91'748.64 TTC pour la réfection des installations d'éclairage des terrains de tennis – Préavis favorable au Conseil général
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 80'266.23 TTC pour la réfection des installations d'éclairage des terrains de football en 2025 – Préavis favorable au Conseil général
- Demande d'un crédit d'engagement de CHF 90'567.05 TTC pour la réfection des installations d'éclairage des terrains de skater-hockey et d'athlétisme – Préavis favorable au Conseil général
- Kardo Kosta - Création d'une œuvre de Land Art au pied de la cascade les 23-25 août 2024 et du 2-4 septembre 2024 – Préavis favorable au Conseil municipal
- 50 ans de l'Ecole de musique du Jura bernois (EMJB) – Demande d'installer une roulotte lors du marché artisanal du 6 octobre 2024 – Préavis favorable au Conseil municipal
- BoxUp – Demande d'approuver la dépense périodique de CHF 3'431.80 TTC pour 2024 et CHF 2'500.- TTC pour 2025 et 2026 – Préavis favorable au Conseil municipal

- Club alpin section de La Neuveville (CAS) – Demande d'accorder la gratuité de la salle des sociétés pour leur évènement « Marché aux puces » du 30 octobre 2024 et pour leur assemblée générale du 9 novembre 2024 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Fédération Suisse de Gymnastique (FSG) de La Neuveville – Demande d'accorder la gratuité de la salle des sociétés pour leur assemblée générale du 1er novembre 2024 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Installation temporaire d'une station de paddle à St-Joux – Préavis favorable au Conseil municipal
- Musée de La Neuveville – Demande de subvention pour l'exposition Max Pfänder en 2025 – Préavis favorable au Conseil municipal
- Marchés artisanaux La Neuveville et Last Friday – Fusion - Préavis favorable au Conseil municipal
- Fête nationale – Mise à disposition de la place du Marché pour le 1er août 2025 par la Société de développement (SDN)

Marchés artisanaux

La commission des loisirs a organisé quatre marchés artisanaux. Le 27 avril 2024 a eu lieu la deuxième édition du marché des plantes, qui a été un succès ! De nombreuses animations ont eu lieu, notamment la balade organisée sur les vertus médicinales des arbres par le jardin communautaire 2520, l'atelier de bricolage par les Ateliers Secrets de la Sorcière ainsi que l'animation musicale par la douce et chaleureuse voix de Colour of Rice.

Le marché d'automne ainsi que celui de décembre (marché de Noël) ont eu lieu en vieille ville. Ces événements ont permis de faire connaître notre cité médiévale à l'extérieur et d'attirer un large public grâce à la trentaine de stands et aux animations proposées. Les restaurateurs et commerçants ont également bénéficié de l'affluence de cette foule.

Création d'une page sur les réseaux sociaux.

Une page officielle sur les réseaux sociaux « Activités – La Neuveville » a été créée pour promouvoir le tourisme, les activités et les événements de La Neuveville.

L'objectif principal de cette initiative est de renforcer la communication et l'engagement avec les résidents et les visiteurs de La Neuveville. En utilisant les réseaux sociaux, nous pouvons atteindre un public plus large et informer efficacement la communauté des événements à venir.

Terrains de beach-volley

Les deux terrains de beach-volley à St-Joux ont été entièrement assainis. Les équipements, poteaux et filets ont également été remplacés.

De plus, un filet de protection a été installé pour protéger le terrain du Pumptrack et les plaisanciers.

Installations d'éclairage public des terrains de loisirs

Les installations d'éclairage des terrains de tennis, de skater hockey et d'athlétisme, vieilles d'environ 30 ans, étaient vétustes et ont été remplacées pour une meilleure utilisation des terrains à la tombée de la nuit.

En raison de leur ancienneté et de l'évolution technologique, il était devenu impossible de trouver des ampoules et des pièces de rechange. De plus, la technologie actuelle permet de réaliser d'importantes économies d'énergie.

L'éclairage du terrain de football sera, quant à lui, remplacé en 2025.

Office de contrôle de champignons à l'office du tourisme

La saison des champignons allant de fin août à fin octobre 2024 a été particulièrement abondante.

Mme Gaëlle Monnat, experte scientifique en mycologie, a contrôlé au total, pour le bas du canton et le littoral Est, plus de 185 kg de champignons et effectué 228 contrôles.

Ce fut une belle saison, marquée par la présence de champignons mortels tels que l'amanite phalloïde, l'amanite vireuse, les petites lépiotes et la galère marginée.

De nombreux champignons trop vieux et impropres à la consommation ont été apportés, ainsi que plusieurs cas d'identifications erronées par des applications mobiles.

D'où l'importance de maintenir cet office ouvert pendant la saison des champignons, afin d'assurer la sécurité de la santé publique.

Manifestation pour l'attribution des "Mérites culturels et sportifs

C'est le samedi 4 mai 2024 que notre cité a félicité ses mérites culturels et sportifs 2022-2023. En collaboration avec l'ouverture de la Zone Piétonne, cette journée fut une réussite. Les entractes musicaux ont été habités par Crazy Pony.

Catégorie sportive	:	Mme Olivia Doigo
Catégorie culturelle	:	M. Heinz Teutsch
Catégorie dirigeantes	:	Mmes Joëlle Ziegler et Marjorie Spart, Ciné2520
Catégorie coup de cœur	:	Association Graines de curieux

Tourisme à La Neuveville

L'année touristique à La Neuveville a été une réussite. Nous avons estimé environ 1000 passages à l'office du tourisme pour l'année 2024. Nous avons su attirer de nombreux visiteurs grâce à la beauté du site, la richesse du patrimoine historique ainsi qu'à la qualité des prestations proposées par les acteurs locaux dont notamment les expositions, les visites guidées et les nombreux événements sportifs et culturels.

Nous sommes convaincus que cette dynamique peut être maintenue à l'avenir grâce aux mesures prises et aux projets en cours de développement comme notamment le rafraîchissement des panneaux touristiques et la location de vélos.

Fin d'une législature 2021-2024.

Des remerciements du président sont adressés à ses membres pour l'excellente collaboration durant ses dernières années. Une équipe solidaire, créative et toujours prête à aider. Un bilan positif est constaté.

Divers

La commission des loisirs remercie toutes les sociétés locales, fondations et les nombreux bénévoles pour leur dévouement, leur fidélité et leur enthousiasme.

Bibliothèque

Bibliothécaires : Mme Laure Glatz, la responsable
Mme Françoise Vuillemin Bourquin

Collaboratrice : Mme Maïlys Chopard

En 2024, la bibliothèque a connu de nombreux changements dans sa structure organisationnelle.

Comité - La présidence de notre comité, laissée vacante fin mars au départ de Mme Valérie Cousin, a nécessité de nombreux contacts pour la repourvoir. Le comité a assuré la présidence par intérim. Nous avons eu la chance de trouver la perle rare en la personne de M. Jean-Louis Bloch qui a pris ses fonctions de président lors de l'Assemblée extraordinaire du 3 juillet.

La démission de notre caissière fin juillet a de nouveau mis à contribution notre comité qui a dû reprendre certaines de ses tâches jusqu'à l'arrivée de notre nouvelle caissière, Mme Selma Bonvallat, début octobre.

Nouveau contrat de prestations - Notre nouveau contrat de prestations est entré en vigueur en janvier 2024 et couvrira la période 2024-2027.

Convention de collaboration - Les bibliothèques régionales du Jura bernois (La Neuveville, Tavannes et Saint-Imier) ont signé une convention de collaboration pour 2024-2027. Cette convention pose les bases de la collaboration attendue par les communes et le canton entre nos bibliothèques. Cette convention est le fruit d'un long travail des bibliothèques et de leurs autorités (Communes et CJB). Cette convention est valable pour la période 2024-2027 et sera adaptée et renouvelée à chaque nouvelle période de contrat de prestations.

Collaboration entre les bibliothèques régionales - La migration de nos données pour constituer un réseau sur Netbiblio d'Alcoda a demandé un long travail de préparation et d'uniformisation de nos pratiques. De nombreuses séances ont eu lieu entre les responsables des bibliothèques pour mener à bien ce projet.

Logo commun - Les bibliothèques régionales du Jura bernois ont finalisé la création de leur logo commun.

Rencontre avec les bibliothèques régionales du canton de Berne - La responsable a participé à la rencontre annuelle des bibliothèques régionales qui a eu lieu le 6 décembre à Berne. Cette rencontre, en présence des délégués à la culture du canton, permet aux participants d'échanger sur leurs institutions et sur les défis rencontrés par leur bibliothèque.

Personnel

Equipe - Mme Maëva Kohler a démissionné de son poste au 30 juin 2024 et Mme Silvia Codello, bibliothécaire-responsable, a quitté ses fonctions le 31 juillet 2024.

Mme Laure Glatz a été nommée bibliothécaire-responsable dès le 1^{er} octobre et Françoise Vuillemin, bibliothécaire, a augmenté son taux de travail jusqu'à fin 2024 pour assurer le bon fonctionnement de notre bibliothèque.

Formation - L'équipe a participé à quelques formations continues afin de développer ses compétences professionnelles.

Stagiaire - Nous accueillons régulièrement une personne en réinsertion professionnelle.

Fond et prêts

Statistiques de prêt - En 2024, le nombre de prêt a très légèrement augmenté (+147), nous constatons cependant quelques variations dans la structure des prêts :

- **Revues** : +7%
- **Documents audiovisuels** : +3%
- **Livres numériques** : +40%
- **Fiction** : -3%

Le public adulte continue d'apprécier les ouvrages de fiction récents et profite également de plus en plus de notre offre de revues. Le prêt de livres numériques est en hausse.

Le public jeune est toujours très friand de bandes dessinées et la demande pour les mangas est en constante augmentation. Nous constatons en revanche une diminution de la demande pour les romans adolescents.

	FONDS AU 31.12.2024	EXCLUS	ACHATS ET DONS	% DU TOTAL DES ACHATS	PRÊTS	% DU TOTAL DES PRÊTS	TAUX DE ROTATION
FICTION	9 983	874	796	64%	29 336	77%	2,9
REVUES	1 504	417	353	28%	2 382	6%	1,6
DOCUMENTAIRES	2 384	84	78	6%	3 055	8%	1,3
AUDIO-VISUELS	1 128	4	22	2%	3 141	8%	2,8
E-BOOKS d'e-bibliomedia					202	1%	
TOTAL	14 999	1 379	1 249	100%	38 116	100%	2,5

Livres en langues étrangères - Nous bénéficions toujours de notre abonnement à Bibliomedia Soleure qui nous permet de mettre à disposition du public 50 documents en langues étrangères. La sélection est renouvelée jusqu'à trois fois par année.

Livres en grands caractères - Nous mettons à disposition du public un choix de 20 livres par semestre en grands caractères grâce à notre abonnement à Bibliomedia Lausanne.

Boîte de retours de livres - Notre boîte de retours de livres accessible en-dehors de nos heures d'ouverture au public est toujours très appréciée et très utilisée.

Offre de livres numériques - Nous offrons toujours la possibilité à nos lecteurs d'emprunter des livres numériques grâce à la plateforme e-bibliomedia qui propose un choix de plus de 9500 documents.

Animations

- **Contes** - Nous avons organisé 4 après-midis contes avec les conteurs de **La Louvrée**, des moments de partage toujours très appréciés par les enfants et leurs parents, ainsi que par la structure d'accueil parascolaire qui participe régulièrement à ces animations.
- **Né pour lire** - Ce projet national pour les 0-2 ans a permis à des bébés et leurs parents de découvrir l'univers du livre à travers 4 ateliers en 2024.
- **Club de lecture pré-adolescents** - Ce club réunit des jeunes chaque premier mercredi du mois pour partager lectures, activités manuelles ou préparation d'expositions.
- **Prix Chronos** - Le Prix Chronos est un prix de littérature qui s'adresse aux enfants et aux seniors et résulte d'une collaboration entre Pro Senectute et Pro Juventute. Un groupe de préadolescents de notre Club de lecture a eu le plaisir d'y participer.

Autres animations :

- **Atelier** sur le thème du désencombrement de sa bibliothèque, animé par Hélène Girard, home organiser.
- **Journée suisse de la lecture à voix haute** - Le club de lecture et des bénévoles ont proposé des lectures pour petits et grands.
- **Conférence** - M. Denis Ramseyer, archéologue, a captivé un large public avec sa conférence "Quand l'ethnologie bouscule l'archéologie".
- **Expositions** - Tout au long de l'année, nous présentons de petites expositions sur différents thèmes pour mettre en avant nos collections. Ces expositions permettent à notre lectorat de faire de belles découvertes.
- **Collaboration avec les bibliothèques régionales du Jura bernois** - En partenariat avec les bibliothèques de Tavannes et Saint-Imier, nous avons participé aux événements suivants :
 - **Biblioweekend** - Spectacle « Un appétit gros comme ça » de **Geneviève Boillat**. Ce spectacle, plein d'humour, a ravi le nombreux public présent dans notre bibliothèque.
 - **Nuit du conte** - Contes animés par **Carinne de Martini** et **Begonia Velardi**, qui ont captivé le public grâce à leur énergie et bonne humeur.
 - **Lectures** - Soirée littéraire avec **Geneviève Victoire** (alias Nicolas Steullet) qui a enchanté le public avec ses lectures de texte de Claudine Galea et Annie Ernaux.

La collaboration entre nos bibliothèques nous permet d'offrir à nos lecteurs une animation par jour sur les trois lieux lors des événements nationaux (Biblioweekend et Nuit du conte). Grâce à notre collaboration, la soirée littéraire avec Geneviève Victoire a pu être présentée dans chacune de nos bibliothèques.

- **Bibliothèque hors murs** - En partenariat avec la ludothèque de La Neuveville, nous avons mis des jeux à disposition de notre public, tandis qu'elle a fait de même avec quelques-uns de nos livres-jeux.
-
- **Boîtes à livre** - Nos trois boîtes à livres mises à disposition des passants dans divers endroits de notre commune rencontrent un beau succès. Le passage régulier d'un bénévole pour gérer le contenu de ces boîtes permet d'offrir un choix de qualité et bien présenté.

Ecoles

Nous avons accueilli 12 visites de classes en 2024. La grande majorité des classes vient de l'école primaire de La Neuveville, mais nous accueillons aussi quelques classes venant du plateau de Diesse.

Nous avons également mis nos locaux à disposition de deux classes de l'école primaire de La Neuveville pour une soirée contes en présence des familles, les élèves ont ensuite passé la nuit dans notre bibliothèque avec leurs enseignantes.

Nous continuons à mettre à disposition un choix de livres pour les élèves du Collège, nous changeons régulièrement ce choix au cours de l'année scolaire.

Grâce à l'ouverture de notre bibliothèque le mercredi matin, nous avons aussi le plaisir d'accueillir les enfants fréquentant les crèches de notre commune.

Communication

Presse - Notre bibliothèque a eu la grande joie d'accueillir une équipe de tournage de la chaîne de télévision Eurosport pour filmer un échange entre deux grands noms du ski : Amélie Klopfenstein, jeune championne neuvevilloise, et Johan Clarey, champion olympique.

Nous avons eu la chance de bénéficier de plusieurs articles dans les quotidiens régionaux (Journal du Jura et Le Quotidien jurassien) sur nos événements lors du Biblioweekend et de la Nuit du conte.

Une journaliste du journal du Jura a écrit un très bel article sur le spectacle de Geneviève Boillat dans notre bibliothèque lors du Biblioweekend.

Le Courrier de La Neuveville a aussi publié plusieurs articles sur nos animations au cours de l'année et notre bibliothèque continue d'y être présente chaque semaine avec un communiqué de presse concernant nos acquisitions ou nos animations.

Nous publions également nos différentes animations sur le Culturoscope et nous diffusons le programme de nos animations auprès de nos différents partenaires culturels et scolaires.

La bibliothèque fait aussi l'objet d'articles dans la presse régionale qui diffuse également nos animations dans son agenda. Ces articles sont difficiles à chiffrer puisque nous ne sommes pas informés de toutes les publications.

Catalogue commun - Depuis la migration sur Netbiblio, nos manifestations sont aussi annoncées sur le catalogue des bibliothèques du Jura bernois.

Site internet - Notre site internet est toujours très apprécié par le public, nous y annonçons nos différentes manifestations et informations concernant la vie de la bibliothèque. Ces informations sont également diffusées sur notre page Facebook et sur Instagram.

Informatique

En collaboration avec les bibliothèques régionales du Jura bernois, nous avons migré en octobre vers le logiciel **Netbiblio**, qui permet désormais de connecter nos trois bibliothèques au sein d'un même réseau.

La formation en commun de trois jours pour Netbiblio nous a permis de nous familiariser avec le programme et d'affiner nos pratiques communes. Cette formation a eu lieu un jour à Saint-Imier, un jour à Tavannes et un jour à La Neuveville.

Cette mise en réseau nous a obligé à revoir de nombreux aspects de notre travail pour uniformiser nos pratiques et nous devons faire encore un grand travail d'adaptation pour coller au mieux à nos différentes institutions.

Notre bibliothèque a malheureusement connu un problème de migration pour environ un tiers de nos documents, un long travail de correction a été nécessaire pour permettre au système de reconnaître ces documents.

Nous avons renouvelé nos ordinateurs de travail et changé les ordinateurs de consultation pour des modèles plus récents.

Aménagement

Les bureaux de prêt ont été changés pour des bureaux mobiles qui permettent de travailler assis ou debout.

Nous travaillons également aux déplacements de certaines de nos collections pour adapter au mieux nos locaux à nos besoins actuels.

Remerciements

Nous souhaitons exprimer notre gratitude envers les membres de notre comité pour leur soutien constant et envers les autorités communales pour leur précieuse collaboration.

Les nombreuses marques de soutien et les remerciements pour notre travail de la part de nos lecteurs sont un encouragement précieux pour améliorer constamment notre offre et renforcent notre motivation de faire de la bibliothèque un lieu où l'on se sent bien.

Ludothèque

La ludothèque poursuit son rajeunissement dans son fonctionnement, dans le renouvellement des jeux et jouets et est agrémenté par d'attrayantes animations tout au long de l'année.

Effectif

Au 31 décembre 2024, la ludothèque compte seize collaborateur/trices.

Ludothécaires et membres du comité :

Présidence	Daetwyler Francine
Trésorerie	Bourquin Mireille
Secrétariat	Marioni Amélie
Vice-présidence et animation	Farine Nadège
Jeux	Amez Laure
Grands jeux	Honsberger Aline
Communication marketing	Moix Katia

Ludothécaires	Badet Monique
	Beckmann Cornelia
	Derouet Evelyne
	Girard Camille
	Honsberger Léa
	Jordi Elisabeth
	Nicollet Vincent
	Perret Nicky
	Zanet Emilie

Jeux

Les achats ont lieu selon les nécessités et les promotions du marché. Un regard est tourné vers les nouveautés primées lors des festivals de jeux. Le renouvellement des jeux se poursuit d'une façon régulière. L'offre est modernisée afin de plaire au plus grand nombre de joueurs de tous les âges. Les usagés et/ou les obsolètes sont remplacés. Un tri conséquent est effectué.

Informatique

- Création du **site Internet** de la Ludothèque (<https://ludolaneuveville.ch/>) permettant une meilleure visibilité pour l'association et de communiquer sur toutes les informations utiles (horaires, lieu, prestations dont la liste des jeux disponibles, événements, contacts).
- Mise en place du nouveau **logiciel de gestion** « Infoludo » plus moderne et fonctionnel, et avec de nouvelles fonctionnalités très pratiques (gestion des membres et des jeux facilitée, gestion des retards et des pièces perdues avec suivi et relances par email, gestion de la caisse (en cours), mailing aux membres, lien direct avec le site Internet pour la liste des jeux et leur description, ...). « Infoludo » est un développement suisse utilisé par d'autres ludothèques.
- **Matériel** : mise en place d'un disque dur externe de sauvegarde, changement des claviers et souris.
- Archivage progressif des documents administratifs.

Communication / Marketing

- Un nouveau visuel est élaboré pour les affiches des soirées jeux
- TeleBielingue gratifie la ludothèque de sa présence à la soirée jeux du 19 janvier et diffuse un superbe reportage vidéo dans l'émission "Rendez-vous" : https://youtu.be/B-agj5s3DNU?si=QKCbYKrYrRu4N_uN
- Une communication d'envergure est menée pour promouvoir la journée du jeu du samedi 16 novembre. Une affiche, un programme et une dizaine de publications Facebook sont réalisées pour l'occasion. Un communiqué de presse est également envoyé aux médias locaux, avec comme résultat la publication de 5 articles dans le Courrier de La Neuveville, le Journal du Jura (2 articles), le Quotidien Jurassien, l'ArclInfo et la diffusion d'une interview radiophonique sur RJB.

- Durant deux mois, une vitrine est aménagée au centre de la ville (mise à disposition par un privé). Une petite vitrine à l'année, dans le bâtiment de la Municipalité, permet un visuel direct.
- Les animations, les nouveautés des jeux et diverses informations y sont diffusées sur Facebook, Instagram et le site de la ludothèque.

Abonnement

Un complément Bonus à l'abonnement annuel est proposé durant le mois de juin, veille des vacances, à CHF 10.- pour trois jeux. Au vu de son succès, l'initiative est à reconduire.

Agenda

- Trois ouvertures hebdomadaires, le mardi de 16.00-18.00 h, le jeudi de 17.30–19.30 h et le samedi de 09.30-12.00 h.
- Assemblée générale de la ludothèque de La Neuveville le 17 avril.

Visites et Bénévolat externes

- Festival du Jeu à Cannes du 23-25 février, visité par Nadège Farine et Katia Moix.
- Ludesco à La Chau-de-Fonds du 15-17 mars avec Nadège Farine et Katia Moix, bénévoles à la préparation des jeux.
- La Grande Partie à Yverdon-les-Bains, nouveau festival de jeux du 08 au 10 novembre avec Katia Moix, bénévole à l'explication des jeux.

Animations

- *Ecoles* : des classes 1-2H visitent la ludothèque.
- *Passeport vacances* : le 14 juillet, la ludothèque y participe et organise une matinée de jeux à l'intérieur et à l'extérieur de ses locaux.
- *Journée du jeu* : le 16 novembre, la salle des Epancheurs se transforme en un royaume du jeu dans un esprit convivial et festif qui remporte un vif succès. Petits et grands sont présents et s'activent autour d'un jeu nouveau ou traditionnel.
Les parties de jeux sont entrecoupées de différentes animations captivantes d'artistes de la région : magie et sculpture de ballons, grimage, ainsi que deux initiations et séances de dédicaces d'auteurs de jeux suisses. Les tournois de « UNO » et de « Challengers » apportent une touche de compétition amicale. En soirée, les passionnés de stratégie bénéficient d'une initiation au Wargame.
- *Soirées jeux pour adultes* : sur inscription, elles sont ouvertes à tout joueur et toute joueuse dès 14 ans, de tous niveaux et organisées un vendredi soir par mois à la Salle des Epancheurs (hormis en été).
Quelques soirées jeux sont organisées à la ludothèque avec un nombre restreint de participants.
- *Jeux en EMS* : une fois par mois, deux ludothécaires animent un après-midi de jeux au Home Montagu. Les résidents sont ravis et se réjouissent de les retrouver un mois plus tard.
- *Animations externes* : sur demande, quelques ludothécaires se déplacent pour animer des soirées ou après-midi de jeux.

Statistiques

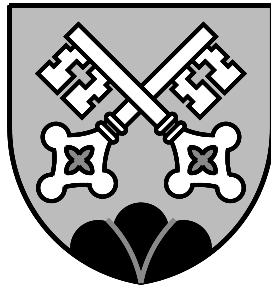
Nombre des abonnés au 31.12.2023 166

Nombre des abonnés au 31.12.2024 136

Type membre	Nb membres
Membre	113
Association	9
Ludothécaire	14
Total	136

Commune	Nb membres
La Neuveville	90
Le Landeron	20
Lignièrès	5
Nods	5
Prêles	4
Cornaux	3
Gléresse	2
Diesse	2
Cudrefin	1
Cressier	1
Lamboing	1
Marin	1
Wavre	1

Durant l'année 2024, la ludothèque ouvre ses portes durant 113 jours, ce qui représente 243h30 min de prêt.



Département de la sécurité et contrôle des habitants

- Commission de sécurité
- Sécurité
- Police administrative, santé publique et contrôle des prix et leur affichage
- Protection civile
- Défense contre le feu
- Contrôle des habitants

Commission de sécurité

Présidence : Mme Catherine Frioud Auchlin, maire

Membres : M. Mel Canepa
M. Francis Gerz
M. Anton Gutmann
Mme Anne Honsberger
Mme Joëlle Moeckli
M. Julien Niederer

Responsable POLAD M. Claude Evard

Secrétaire : Mme Nathalie Farine, collaboratrice administrative

La commission s'est réunie quatre fois durant l'année 2023

Sécurité

La sécurité est principalement assurée par la police cantonale bernoise. Les contacts et échanges avec les agents du poste de La Neuveville sont réguliers. Lors de ces séances, nous avons pu débattre des problèmes rencontrés de part et d'autre dans le cadre des attributions et fonctions de chaque entité.

Police administrative, santé publique, contrôle des prix et leur affichage

Le travail pour l'office des poursuites est principalement fait de comparutions sous la contrainte et de commandements de payer.

Toutes les demandes concernant la loi sur l'hôtellerie et la restauration pour les manifestations sont traitées et envoyées à la Préfecture.

Le travail – en dehors de l'organisation et du déroulement des manifestations – a été concentré sur les parages, la gestion des macarons, l'enregistrement et les rappels des amendes d'ordre. L'année 2024 a été marquée par deux grandes manifestations :

- Usinesonore (1.6 – 8.6.2024) : cela a nécessité la suppression des places de parc sur toute la place du quai Moeckli durant trois semaines, période durant laquelle il a fallu gérer le manque de places. Une alternative a été proposée aux détenteurs d'un macaron sur la place du marché.
- Maracana (14.6 – 14.7.2024) : la municipalité a co-financé et mis en place un service de parcage privé lors des jours de grosse affluence pour éviter le parcage sauvage à St-Joux.

Un contrôle à titre préventif de l'hygiène dans les stands de la Fête du Vin 2024 a été effectué le vendredi avant le début de la manifestation par le contrôleur des denrées alimentaires du canton. Mis à part quelques détails, il s'est déclaré satisfait des mesures respectées.

Sur demande de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), tous les propriétaires de chiens ne respectant pas la loi imposant l'inscription de leur animal ont été dénoncés.

Protection civile

Rien à signaler

Défense contre le feu

Le centre de secours de Neuchâtel intervient lors d'incendies. Depuis le 1er janvier 2023, les pompiers neuchâtelois interviennent également pour les fuites d'huile, d'hydrocarbures et la sécurité routière (désincarcérations).

Contrôle des habitants

Le service du contrôle des habitants (dit aussi police des habitants) est bien sollicité tout au long de l'année. Pour 2024, il a eu à traiter :

- 293 arrivées de nouveaux habitants à La Neuveville. Parmi celles-ci, 64 personnes sont arrivées directement de l'étranger. Pour ces dernières personnes, la loi exige que les communes mènent un entretien intégration qui dure au minimum une heure par cas.
- 318 départs
- 24 obtentions de permis C
- 227 déménagements
- 24 naissances
- 32 décès
- 14 demandes de naturalisations. Rappelons au passage que les communes bernoises mènent l'intégralité de la procédure menant à la promesse d'admission à l'indigénat communal. Cela implique l'audition de toutes les personnes de 12 ans et plus faisant partie d'une demande de naturalisation. Pour leur part, le canton et la Confédération se chargent de quelques contrôles qui se font à leur niveau et de rendre la décision finale.

Les différentes mutations annuelles impactent également d'autres services communaux, tels ceux des finances, des impôts et de l'énergie (SELN).